



Le Magazine de la FEANTSA - Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris AISBL

# Sans-abri en Europe

Automne 2011

**Testée et approuvée : L'innovation sociale pour réaliser de meilleurs progrès sur le sans-abrisme**



FEANTSA



**DANS CE NUMERO**

- 2 Editorial
- 5 La Commission européenne, l'innovation sociale et l'inclusion sociale: un entretien avec Agnès Hubert, Conseillère auprès du Bureau des conseillers de politique européenne de la Commission européenne (BEPA)
- 8 Sans-abrisme et innovation sociale: Construire un espace pour le partage d'idées et ouvrir la voie à des innovations plus performantes  
*Connor Friesen et Louise Pulford*
- 11 L'innovation sociale: miroir du pouvoir ou changement réel?  
*Stefano Galliani*
- 14 Des chercheurs contre la pauvreté  
*Hélène Giacobino*
- 16 HACT – Catalyseur de changement dans le secteur du logement au Royaume-Uni depuis plus de 50 ans  
*Andrew van Doorn*
- 19 Housing First Europe: Expérimenter une innovation sociale dans la lutte contre le sans-abrisme  
*Dr. Volker Busch-Geertsema*
- 22 Qu'est-ce que le logement d'abord?  
*Nan Roman*
- 24 Une expérimentation française originale du modèle nord-américain "Housing First"  
*A. Régnier, V. Girard, C. Laval, P. Estecahandy*
- 27 Faire avec les futurs habitants : la démarche Igloo  
*Patrick Kamoun*
- 29 Le projet HOPE in stations (HOMEless People in European Train Stations) : Les personnes sans-abri dans les gares d'Europe  
*Katharina Triebner et Sylvie Le Bars*
- 32 Reprendre le contrôle: Expériences néerlandaises de concertations familiales pour personnes sans domicile  
*Lineke Joanknecht et Mariëtte Dirkwager*
- 35 S'ouvrir à de nouvelles pratiques sociales. Le football : éléments de réflexion pour réapprendre à regarder l'avenir...  
*Benoît Danneau*

## Testée et approuvée : L'innovation sociale pour réaliser de meilleurs progrès sur le sans-abrisme

Le processus qui consiste à développer des nouveaux produits, services et modèles qui répondent aux besoins sociaux plus efficacement que les autres alternatives et créent de nouveaux partenariats sociaux est connu sous le terme d' « innovation sociale ». Ces pratiques existent depuis longtemps. Toutefois, l'idée d'utiliser l'innovation sociale est un concept nouveau en Europe. Promouvoir un agenda d'innovation sociale signifie soutenir des pratiques innovantes ayant répondu à un besoin social particulier et chercher de nouvelles méthodes pour mettre en œuvre des petites initiatives efficaces à une plus grande échelle. Une distinction basique entre l'innovation sociale et d'autres types d'innovation est que la production est motivée par des impératifs sociaux et non économiques ou financiers. Un agenda européen d'innovation sociale peut fournir un cadre pour introduire cette différence.

L'innovation sociale peut être développée par différents acteurs : individus, groupes, ONG, marchés financiers et économiques nationaux, européens et internationaux, gouvernements, etc. Elle peut être utilisée dans différents domaines, tels que le commerce équitable, l'agriculture urbaine, la justice réparatrice, le logement et le sans-abrisme. Elle implique la consultation de tous les acteurs, notamment les initiateurs de projets pour les citoyens et les usagers des services sociaux, et l'utilisation de leurs connaissances comme base pour élaborer des politiques.

Toute consultation doit impliquer le secteur des ONG sociales afin de profiter de son expertise. Les prestataires de services sociaux sont des experts sur les besoins auxquels ils désirent répondre, et connaissent les limites des approches existantes.

Ainsi, afin de reconnaître les avantages et inconvénients des nouvelles approches, il importe que l'innovation soit soutenue par l'essai suffisant de nouvelles idées, ce qu'on appelle « développement de politiques basées sur des données probantes » ou « expérimentation sociale ». Tous les aspects des idées sont ainsi évalués. La fiabilité des preuves sur la qualité des approches innovantes déterminera leur crédibilité.

Enfin, le sans-abrisme est un domaine pour lequel il existe une réelle ouverture pour l'innovation sociale. Le besoin d'innovation dans le secteur du sans-abrisme est également essentiel, dans la mesure où ce phénomène sociétal existe dans tous les pays de l'UE, même dans les États qui possèdent d'excellents

lents systèmes de protection sociale. Par ailleurs, on se rend de plus en plus compte que les approches traditionnelles ne fournissent pas de solutions à long terme au sans-abrisme. L'essai d'idées innovantes qui pourraient mieux répondre aux besoins des personnes sans domicile devrait se concentrer sur des nouvelles méthodes plus efficaces pour mettre un terme au sans-abrisme en Europe. C'est déjà le cas dans certains contextes.

Les articles suivants offrent une vue d'ensemble de l'innovation sociale et de l'expérimentation sociale telles qu'elles sont comprises en Europe et dans le reste du monde, et se concentrent spécifiquement sur la façon dont ces outils pourraient être utilisés pour lutter contre le sans-abrisme.

La Commission européenne promeut l'innovation sociale. Nombre des objectifs de la stratégie Europe 2020 incluent des impératifs d'innovation sociale. Agnès Hubert, conseillère politique au Bureau des conseillers de politique européenne de la Commission, a répondu à nos questions sur la position et les futurs objectifs de la Commission concernant l'innovation sociale et ses implications politiques. Une partie du rôle de la Commission consiste à soutenir des projets d'innovation sociale et à trouver de meilleures méthodes pour mesurer la valeur sociale des initiatives. Agnès Hubert a souligné que l'innovation sociale ne devrait pas remplacer les services publics mais qu'elle pourrait être efficace dans un processus participatif. Elle affirme également que les problèmes sociaux devraient être abordés par des politiques ciblées.

Étant donné qu'elle a entrepris de rationaliser l'innovation sociale, la Commission européenne a lancé un projet pilote européen en matière d'innovation sociale qui fournit un réseau pour les entrepreneurs sociaux et les secteurs publics et tiers pour échanger leur expertise sur l'innovation sociale. Le *Social Innovation eXchange (SIX)*, à travers l'initiative *Social Innovation Europe (SIE)*, vise à développer un espace productif d'échange et d'apprentissage afin de développer des solutions innovantes aux différents problèmes. Connor Friesen, chef du projet SIX, et Louise Pulford, directrice de SIX, nous racontent l'histoire de l'innovation sociale, expliquant le rôle de l'initiative SIE, et soulignant sa pertinence par rapport au sans-abrisme.

Il va sans dire qu'il est nécessaire de tester des projets d'innovation sociale et de ne pas se jeter la tête la première dans des projets d'innovation

**LETTRES A L'EDITEUR**

Nous aimerions vous donner l'opportunité de vous exprimer sur les articles qui sont parus dans ce numéro. Si vous souhaitez nous faire part de vos idées, réactions et remarques, n'hésitez pas à contacter la rédactrice en chef à l'adresse suivante : [suzannah.young@feantsa.org](mailto:suzannah.young@feantsa.org)

Les articles présents dans *Sans-abri en Europe* ne reflètent pas nécessairement les avis de la FEANTSА. Des extraits peuvent en être repris si les sources sont indiquées.



sociale sans en connaître les risques. Stefano Galliani, membre du CA de la FEANTSA pour l'Italie et coordinateur du logement pour les personnes sans domicile au Nuovo Albergo Popolare, à Bergame, souligne qu'il ne faut pas faire fi des approches centrées sur les individus ou sur la communauté pour aider ou loger les personnes sans domicile, ni mettre en œuvre des idées sociales innovantes sans les tester au préalable et sans essayer de comprendre les parcours des personnes impliquées. Il présente des programmes en Italie qui respectent et impliquent l'individu et contribuent à une meilleure santé dans les territoires.

Dès lors, nous remarquons que la crédibilité des programmes innovants sur le plan social peut être améliorée lorsque l'on procède à une évaluation de ces programmes. On appelle ce processus « l'expérimentation sociale ». J-PAL, un réseau de chercheurs utilisant des « évaluations randomisées » pour répondre aux questions sur la réduction de la pauvreté, est consultant pour la Commission sur l'expérimentation sociale. Hélène Giacobino, directrice du réseau, décrit le travail de J-PAL et fournit une explication détaillée de l'expérimentation sociale. La mesure de l'efficacité des approches permet aux décideurs politiques de dépenser les fonds de façon utile. Il peut s'avérer nécessaire de prouver l'efficacité des politiques pour soutenir un financement, ce qui est utile en cas de crise. Hélène Giacobino souligne la façon dont des méthodes similaires ont été utilisées pendant des décennies en médecine et demande le même niveau de professionnalisme lorsque l'on évalue les politiques sociales.

Un exemple d'expérimentation sociale dans le domaine du sans-abrisme est la méthode de partenariat développée par HACT, la *Housing Action Charity*. Andrew van Doorn, chef de projets, décrit la méthode, qui implique une collaboration avec les usagers pour comprendre leurs besoins, et ensuite tester de nouvelles solutions, en prenant des risques et en développant une base de données qui permettra à d'autres de recopier les idées qui s'avèrent efficaces. HACT comprend que les fournisseurs de logement ont un rôle à jouer au niveau de l'innovation. Cette vision à long terme est importante : l'essai de nouvelles idées et la recherche de financements pour rendre ces modèles durables prend beaucoup de temps. Andrew Van Doorn souligne que même en cas de financement limité, l'imagination dont HACT fait preuve peut faire en sorte de transformer des petites idées en solutions durables nationales voire internationales.

Une innovation actuellement testée est l'approche du logement d'abord par rapport au sans-abrisme. Les services d'aide aux sans-abri en Europe sont largement dominés par l'approche progressive, selon laquelle le relogement nécessite des étapes transitoires par différents services résidentiels. Volker Busch-Geertsema, chercheur au GISS et coordinateur de l'Observatoire européen sur le sans-abrisme, démontre qu'une critique de cette approche a été récemment développée, et présente un projet financé par le programme PROGRESS de la Commission européenne qui évaluera et promouvra des échanges mutuels sur l'approche du logement d'abord. Cette approche vise à permettre aux sans-abri de garder leur logement, en promouvant des conditions de vie stable, et en prévenant toute rechute du sans-abrisme. Ce projet testera et évaluera des projets de logement d'abord dans cinq villes européennes, permettant de mieux comprendre le potentiel et les limites de l'approche, ainsi que les éléments clés des projets de logement d'abord.

Le logement d'abord trouve son origine aux États-Unis. Nan Roman, présidente et directrice de la National Alliance to End Homelessness, présente le principe du logement d'abord tel qu'il est perçu aux États-Unis – les prestataires du logement d'abord aident les individus et les familles à trouver un logement permanent le plus rapidement possible, en partant du principe que les besoins en termes de services sociaux pourront plus facilement être abordés lorsque ces personnes auront emménagé dans leur nouvelle habitation – et ses qualités innovantes, comme le fait d'être dirigé vers les usagers. Elle décrit également les résultats positifs des expériences de logement d'abord pour les résidents et les communautés, l'applicabilité de la méthode à différents groupes cibles, et les mesures pour déterminer l'efficacité des programmes de logement d'abord.

En Europe, comme c'était les cas aux États-Unis, le contexte politique est très important pour réaliser des progrès sur l'innovation sociale et l'expérimentation sociale, et pour expérimenter de nouvelles méthodes comme le logement d'abord. A. Régner, V. Girard, C. Laval et P. Estecahandy décrivent la façon dont le contexte politique français a permis de développer l'élan nécessaire pour commencer une série de projets d'expérimentation du logement d'abord en France. Ils discutent de la compréhension française du paradigme du logement d'abord et décrivent des projets de logement d'abord dans trois villes françaises en 2011 et 2012, en mettant en exergue l'expérience marseillaise.



Un autre exemple de projets basés sur le logement qui luttent contre le sans-abrisme en France est le projet Igloo, une approche basée sur une action pratique pour aider les familles défavorisées à accéder à l'emploi à travers leur implication pour concevoir et construire leur nouveau logement. Patrick Kamoun, secrétaire général d'Igloo France et conseiller à l'Union Sociale pour l'Habitat, décrit l'approche du projet Igloo et un projet local à Mulhouse, ainsi que les partenariats avec différentes sociétés qui participent aux aspects formatifs du projet et aux études réalisées dans le cadre de l'initiative.

Le secteur du sans-abrisme est ouvert à l'utilisation de l'innovation sociale et de l'expérimentation sociale. Il peut également impliquer des partenaires atypiques pour atteindre son objectif. Un exemple est le projet *Hope in Stations*, qui implique les sociétés de chemin de fer pour lutter contre le sans-abrisme, en améliorant les standards de qualité des services pour les personnes sans-abri dans les gares européennes (en Belgique, en France, en Italie, au Luxembourg et en Pologne). Le projet est financé par le programme PROGRESS et l'expérimentation est actuellement en cours. Katharina Triebner et Sylvie Le Bars de l'unité européenne de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives, l'organisme en charge du projet, abordent ses aspects novateurs sur le plan social, présentent l'outil commun testé par toutes les gares – une « personne de contact social » – et décrivent les projets pour former le personnel à reconnaître le sans-abrisme et à se familiariser avec les outils à disposition pour aider les personnes sans domicile.

Un autre exemple de travail inter-agences vient des Pays-Bas, sous la forme des *Eigen Kracht-conferences*. Ce modèle décisionnel a été expérimenté dans différents domaines, notamment au niveau de la situation des personnes sans domicile. Lineke Joanknecht et Mariëtte Dirkzwager, gestionnaires régionales de projets *Eigen Kracht*, expliquent les conférences, discutent des développements récents, décrivent l'utilisation de la méthode avec les jeunes et les adultes, analysent le rôle joué par les professionnels et donnent des recommandations sur la façon dont cette approche peut être utilisée par les organisations qui désirent aider les personnes à reprendre le contrôle sur leur vie.

Un autre type d'innovation sociale – l'inclusion sociale à travers le sport – est présenté par Benoît Danneau, travailleur social pour Remise en Jeu et directeur du comité local d'organisation de la Coupe du monde 2011 des personnes sans-abri à Paris. En commençant au niveau local, avec par exemple une compétition de football, il est possible de faciliter l'inclusion sociale. Benoît Danneau décrit la façon dont chaque joueur est traité comme une personne à part entière, ainsi que la façon dont le sport peut les aider à avoir une meilleure estime de soi, contribuer à leur bien-être physique, et développer l'esprit d'équipe et d'autres compétences transférables. L'article présente le Centre national d'inclusion par le sport et la culture (CNISC) comme un résultat positif de la coupe du monde des sans-abri, qui continuera à travailler vers l'inclusion sociale de ses bénéficiaires bien après la fin du concours.

La FEANTSA remercie tous les auteurs qui ont contribué à ce numéro du magazine.



## La Commission européenne, l'innovation sociale et l'inclusion sociale: un entretien avec Agnès Hubert, Conseillère auprès du Bureau des conseillers de politique européenne de la Commission européenne (BEPA)

Le Bureau des conseillers de politique européenne de la Commission européenne (BEPA) est un groupe de réflexion interne de la Commission qui fonctionne directement sous l'autorité du Président. Ce groupe fait le lien entre les responsables politiques de la Commission et les parties de la société qui peuvent contribuer de manière fructueuse au développement de politiques (des groupes de réflexion, des universitaires, des membres de la société civile, des églises et des communautés de conviction) et apportent au Président une réflexion stratégique et des conseils politiques. La contribution du BEPA et ses rapports stratégiques se concentrent à un stade précoce du cycle politique et aident ainsi à façonner des options politiques à moyen et à long terme.

En juillet 2011, la FEANTSA s'est adressée à Agnès Hubert, conseillère au BEPA depuis 2005, sur le thème de l'innovation sociale et de l'inclusion sociale. Mme Hubert est responsable des questions de genre, des questions sociales et des droits fondamentaux au BEPA. Elle est l'auteur d'un rapport récent intitulé *Empowering People, Driving Change: Social Innovation in the European Union* – « Donner les moyens aux gens, vecteur de changement : l'innovation sociale dans l'Union européenne »<sup>1</sup>.

Ce qui suit est une synthèse de ses réponses aux questions de la FEANTSA.

### LA COMMISSION EUROPÉENNE ET L'INNOVATION SOCIALE

Pour aller dans la direction des objectifs de la stratégie UE2020 – de « favoriser une croissance durable, la création d'emplois et le renforcement de la compétitivité »<sup>2</sup> – la Commission européenne a annoncé son intention de soutenir l'innovation sociale par le biais de plusieurs programmes de l'UE, mais en particulier dans le cadre de deux de ses « initiatives phare » : la « Plateforme contre la pauvreté et l'exclusion sociale »<sup>3</sup> et l'« Union de l'innovation »<sup>4</sup>.

En ce qui concerne la plateforme contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'innovation sociale doit être promue « pour trouver des solutions intelligentes dans l'Europe de l'après crise, en particulier en termes d'accompagnement social plus efficace et plus efficient ». Dans le cadre de l'« Union de l'innovation », l'innovation sociale est au cœur de la stratégie de recherche et d'innovation de l'UE. Comme l'a clairement précisé Maire Geoghegan-Quinn, Commissaire en charge de la recherche, de l'innovation et de la science, « l'innovation doit aller bien plus à fond que la recherche, la science et les affaires. Elle doit prendre son essor non seulement dans nos laboratoires, dans nos usines et nos salles de conférence, mais également dans nos écoles et dans nos centres communautaires, nos hôpitaux et nos maisons de soins. Elle peut aider à répondre aux besoins non satisfaits de la société ». Mme Hubert a participé au lancement d'un projet pilote de deux ans sur l'innovation sociale appelé Innovation sociale Europe<sup>5</sup> qui apportera de l'expertise et constituera une « plaque tournante virtuelle » en réseau pour les entrepreneurs sociaux, le public et le tiers secteur. L'initiative est financée au terme du Programme compétitivité et innovation de l'UE<sup>6</sup>, dont l'objectif est d'encourager la compétitivité des entreprises européennes.

### LE BEPA ET L'INNOVATION SOCIALE

Le soutien du BEPA à l'initiative d'innovation sociale de la Commission a démarré en 2009, quand le Président Barroso lui a demandé d'organiser un atelier sur l'innovation sociale réunissant des acteurs, des entrepreneurs sociaux, des représentants d'ONG, des partenaires sociaux et des acteurs de la société civile pour analyser des exemples d'innovation sociale et des expériences européennes passées et pour évaluer les possibilités de renforcement de la promotion de l'innovation sociale dans les politiques de l'UE. L'objectif était d'explorer les possibilités offertes par l'innovation sociale pour stimuler la nouvelle approche du nouvel agenda social de la Commission<sup>7</sup>.

1 [http://ec.europa.eu/bepa/pdf/publications\\_pdf/social\\_innovation.pdf](http://ec.europa.eu/bepa/pdf/publications_pdf/social_innovation.pdf)

2 L'action dans le domaine social est principalement de la responsabilité des États membres. Les États membres consacrent 26% (2005) de leur PIB aux dépenses sociales. Mais cette dépense pourrait être faite de manière plus ciblée et plus efficace. L'UE aide à coordonner les efforts en vue de la promotion de l'inclusion active, notamment l'intégration sur le marché du travail, le fait de rendre le travail rémunérateur et l'apprentissage tout au long de la vie dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. La Commission travaille également à assurer que les règles du marché unique et de la concurrence facilitent le développement de services sociaux de bonne qualité, accessibles et durables, notamment les entreprises de l'économie sociale.

3 <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=961>

4 [http://ec.europa.eu/bepa/pdf/publications\\_pdf/social\\_innovation.pdf](http://ec.europa.eu/bepa/pdf/publications_pdf/social_innovation.pdf)

5 <http://socialinnovationeurope.eu/>

6 <http://ec.europa.eu/cip/>

7 L'agenda social renouvelé <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=547&langId=fr> lancé par la Commission Barroso le 2 juillet 2008, constitue un nouvel engagement vis-à-vis de l'Europe sociale et consiste en une approche intégrée qui rassemble plusieurs politiques. L'objectif est de rendre les Européens maîtres de leur destin et de renforcer leurs capacités à faire face aux réalités qui changent rapidement, façonnées par la mondialisation, les progrès technologiques et le vieillissement de la population et d'aider ceux qui éprouvent des difficultés à négocier ces changements.



L'innovation sociale est à présent favorisée comme moyen d'introduire un changement systémique dans le sens d'une valorisation des considérations sociales autant qu'économiques.

Le Président a été très encouragé par ses discussions avec les acteurs et, afin d'assurer le suivi de l'atelier, il a demandé au BEPA de rédiger un rapport sur l'état des lieux et sur les recommandations faites par les membres de l'atelier.

Dans le rapport du BEPA, publié en juillet 2010 et intitulé *Empowering People, Driving Change: Social Innovation in the European Union*, sont précisées les fondements logiques de l'innovation sociale, comment on peut la définir, ce que la Commission avait fait jusqu'à ce moment-là dans une série de domaines politiques (la politique sociale, régionale, de la santé, de l'agriculture, de la recherche, de la société de l'information, etc.). On y analyse également les obstacles au développement de l'innovation sociale et on y présente 40 recommandations.

Sur l'innovation sociale en relation avec la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Mme Hubert a précisé que l'innovation sociale ne devait pas remplacer les services publics, mais qu'on avait pu démontrer dans un grand nombre de cas et de projets dans les États membres de l'UE et ailleurs que cela permettait de répondre efficacement à des besoins sociaux non satisfaits, dans le cadre d'un processus participatif – en impliquant les personnes touchées par une situation sociale difficile dans la conception et la mise en œuvre de solutions aux problèmes qu'elles rencontrent. Cela s'avère en général plus efficace que des solutions imposées « du haut vers le bas » qui sont plus onéreuses. Bien que fragmentées, les innovations sociales contribuent de manière efficace à la réduction des inégalités (par exemple le *Projecto Geracao* (Projet génération) au Portugal, qui a été financé par EQUAL ou les « écoles de la deuxième chance » en France). Ceci est particulièrement vrai en période de resserrement des crédits. L'innovation sociale est un moyen efficace de traiter la question de l'innovation sociale de l'avis du BEPA, mais cela ne doit pas constituer la seule mesure utilisée. Alors que les innovations sociales proviennent le plus souvent d'initiatives locales de terrain, le rôle de la Commission européenne est d'aider à identifier les freins et les obstacles à leur développement et à leur extension. Le travail de l'économie sociale dans le traitement des problèmes sociaux doit être très bien considéré et il convient de faire tout particulièrement de la place aux jeunes dont l'ambition est de travailler dans des activités qui ont du sens en créant des entreprises sociales ou en s'engageant dans des coopératives, des ONG et des fondations. Ces nouveaux acteurs doivent être encouragés et récompensés pour leurs efforts.

## L'INNOVATION SOCIALE ET LE CHANGEMENT SYSTÉMIQUE

À l'heure de tirer les leçons des progrès réalisés au cours des 10 années de la Stratégie de Lisbonne (2000-2010)<sup>8</sup>, la Commission européenne remet en question la croyance qui a prévalu au cours de cette période selon laquelle si on crée de la croissance, les problèmes sociaux diminuent automatiquement. L'impact de la crise économique de 2008 a montré en outre que la croissance ne doit pas être la seule réponse à la réduction de la pauvreté et que l'écart entre les riches et les pauvres peut même s'accroître.

Dans ce contexte, l'innovation sociale est à présent favorisée comme moyen d'introduire un changement systémique dans le sens d'une valorisation des considérations sociales autant qu'économiques et pour tenter de traiter les problèmes sociaux via des politiques ciblées. Un défi majeur pour la Commission européenne est à présent de développer de meilleures manières d'évaluer et de mesurer la valeur sociale des initiatives et pas uniquement leur valeur économique. Cela se fera plus facilement dans le sillage de la communication « Au-delà du PIB » de 2008<sup>9</sup>.

L'innovation sociale est également considérée comme un moyen de répondre aux besoins sociaux précédemment non satisfaits. Mme Hubert est d'avis que l'innovation sociale peut avoir un effet sur des inégalités existantes, persistantes ainsi que sur les effets de la crise – en s'engageant dans un changement systémique de la manière de traiter les problèmes, tout en soutenant également d'autres politiques. Le rapport du BEPA souligne la complémentarité de trois approches de l'innovation sociale: la résolution des problèmes sociaux urgents ; la résolution des problèmes structurels ou de société notamment ceux qui ont un impact sur la qualité de vie des personnes plus pauvres, comme l'environnement; et la manière de s'engager dans un changement systémique (voir le rapport BEPA p.26). Elle insiste sur le fait que ce qui est important dans ce changement est qu'il ne s'agit pas seulement d'un objectif, mais d'un processus participatif – impliquant les personnes les plus directement touchées et dans le cadre duquel on leur donne les ressources nécessaires pour mettre en œuvre le changement.

## SOUTENIR DES PROJETS D'INNOVATION SOCIALE

Comme l'a longuement décrit l'auteur du rapport du BEPA sur l'innovation sociale, la Commission européenne s'attache depuis longtemps à encourager l'action pour stimuler et suivre les expériences innovantes et les modèles de travail en réseaux dans le domaine social (chapitre 6 et annexes). Cette action

8 [http://ec.europa.eu/archives/growthandjobs\\_2009/pdf/lisbon\\_strategy\\_evaluation\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/archives/growthandjobs_2009/pdf/lisbon_strategy_evaluation_en.pdf)

9 <http://www.beyond-gdp.eu/fr/index.html>



s'est toutefois dispersée dans de nombreux domaines politiques et ne traite pas systématiquement les problèmes et les difficultés rencontrées par les innovateurs sociaux. La Stratégie UE 2020 et les deux initiatives phare mentionnées précédemment apportent un cadre cohérent, mais le BEPA s'est maintenant vu confier la tâche de contrôler le développement d'initiatives dans ce domaine par différents services de la Commission. Le soutien aux expériences innovantes se poursuit au terme du programme PROGRESS<sup>10</sup>. Le projet pilote « Innovation sociale Europe » a permis de développer un site internet<sup>11</sup> et on recherche dans ce cadre de nouvelles manières de financer et de nourrir l'innovation sociale. En outre, dans le cadre des engagements faits aux termes de l'acte pour le marché unique, Michel Barnier, Commissaire en charge du Marché intérieur et des services, dirige actuellement cette équipe en vue de la préparation d'une communication sur le thème : faciliter le développement des entreprises sociales.

Une autre partie de la philosophie de « l'union de l'innovation » mentionnée ci-dessus et avec l'appui du Commissaire Geoghegan-Quinn, est qu'une société innovante n'est pas possible si l'innovation n'est pas intégrée dans la société. Cela signifie que l'innovation ne doit pas être réservée à des « personnes en laboratoires » ; cela doit plutôt être utilisé pour traiter des préoccupations sociales comme le vieillissement de la société, l'exclusion sociale des jeunes et le sans-abrisme. Dans le cadre de cette recherche sur les sciences sociales, le 7<sup>e</sup> programme a pour objectif de développer une plateforme sur l'innovation sociale, outre le financement de projets de recherche sur l'innovation sociale dans le secteur public, le traitement des inégalités et le vieillissement.

## OBJECTIFS FUTURS

Le Président Barroso a reconnu que l'innovation sociale en Europe est entravée par : un manque de connaissance des besoins des utilisateurs ; la fragmentation des efforts et des ressources ; une mauvaise diffusion et peu de diffusion des bonnes pratiques ainsi qu'une mauvaise évaluation des actions et des politiques. Faisant suite aux recommandations présentées dans le rapport du BEPA, la Commission européenne travaille sur ces quatre questions.

Premièrement, la Commission se concentre sur le fait de responsabiliser les utilisateurs et de travailler à une stratégie plus cohérente de mise en œuvre de l'innovation sociale, non seulement dans les programmes de la Commission, mais également en impliquant les États membres, notamment les régions et les municipalités qui sont souvent en première ligne de l'action dans ce domaine. Deuxièmement, la Commission

reconnait qu'il existe de nombreuses bonnes idées, mais que les personnes ne peuvent pas les développer faute de ressources. Il peut être actuellement risqué de démarrer avec une idée sans les moyens adéquats pour la mener plus avant, ce qui peut signifier des ressources monétaires, juridiques ou fiscales. La Commission travaille à changer cela. Troisièmement, il y aura une communication de la Commission en octobre concernant une initiative d'entreprise sociale, qui devrait faciliter l'émergence de l'entreprise sociale en tant qu'instrument principal, ce qui devrait à son tour aider à diffuser les projets qui sont des succès. Il est également suggéré dans la communication de la Commission sur l'initiative de l'acte pour le marché unique<sup>12</sup> d'avoir une discussion continue avec les acteurs. Enfin, en ce qui concerne l'évaluation, Mme Hubert a mentionné le fait que la Commission européenne devait et est en train de développer une « boîte à outils » des manières de mesurer la valeur de l'innovation sociale et de l'action sociale. Les outils statistiques actuels sont centrés sur la valeur économique. Dès lors, afin de collecter les bonnes données, il convient de développer les instruments de mesure des besoins et de la valeur sociale des initiatives.

## LE SANS-ABRISME ET L'INNOVATION SOCIALE

Mme Hubert reconnaît que l'innovation sociale peut être une manière utile de traiter la question du sans-abrisme en Europe. Elle a par exemple été impressionnée par l'action d'un innovateur social français qui a présenté un projet lors d'un atelier organisé par la DG Marché intérieur et services. L'innovateur, François Marty, et une équipe de personnes marginalisées développent un logement social respectueux de l'environnement dans le cadre d'un projet financièrement durable avec des municipalités pour lutter contre la pénurie de logements en France<sup>13</sup>. Mme Hubert reconnaît également que des projets comme le logement d'abord pourraient être utiles pour traiter la question du logement des personnes sans domicile. Elle pense qu'étant donné l'absence actuelle en Europe d'une politique fédérale de lutte contre le sans-abrisme comme il en existe une aux États-Unis (la patrie du logement d'abord), soutenir des projets partant de la base constitue une manière efficace d'assurer que l'on accorde de l'attention aux besoins sociaux et que l'expertise de ceux qui ont connu ces besoins soit prise en compte. Un autre projet d'innovation sociale financé par PROGRESS est *Hope In Stations* – « Espoir dans les gares » (HOMEless PEople in European Train Stations – Personnes sans domicile dans les gares européennes), dans lequel on expérimente actuellement l'impact de l'intervention sociale et de la prestation de services aux personnes sans domicile dans différentes gares européennes.

<sup>10</sup> <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=327&langId=fr>

<sup>11</sup> <http://www.socialinnovationeurope.eu/>

<sup>12</sup> [http://ec.europa.eu/internal\\_market/smact/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/smact/index_fr.htm)

<sup>13</sup> <http://www.chenelet.org/qui>



# Sans-abrisme et innovation sociale: Construire un espace pour le partage d'idées et ouvrir la voie à des innovations plus performantes

Par **Connor Friesen**<sup>1</sup> et **Louise Pulford**<sup>2</sup>, *Social Innovation Europe* et *SIX*

« On commence à mettre fin au sans-abrisme avec une maison » affirme Rosanne Haggerty, fondatrice du programme de lutte contre le sans-abrisme *Common Ground* aux États-Unis, « mais cela ne s'arrête pas là »<sup>3</sup>. Par ces mots, elle résume une innovation sociale qui connaît un impact croissant sur la manière dont on réfléchit au sans-abrisme partout dans le monde.

*Social Innovation eXchange* (SIX)<sup>4</sup> ainsi que sa version européenne récemment créée, la *Social Innovation Europe Initiative* (SIE)<sup>5</sup>, œuvrent en vue de trouver, de développer et de diffuser des idées telles que celles-là chaque jour—des innovations sociales qui réorganisent nos relations sociales afin de créer des solutions et de répondre aux besoins sociaux non satisfaits. Certaines innovations auront davantage d'impact que d'autres. Certaines vont générer de nouvelles politiques et de nouveaux programmes au niveau international, alors que d'autres resteront de portée locale. Toutefois, quelle que soit leur portée finale, SIX et SIE ont pour objectif de s'assurer que ces innovations ont un espace dans lequel se développer et ont clairement la possibilité de s'étendre et d'avoir un impact. L'histoire de Rosanne Haggerty, bien qu'elle se déroule bien avant le démarrage de SIX et de SIE, peut nous aider à comprendre ce dont les innovations sociales ont besoin pour s'étendre à l'échelle internationale.

En 1991, Rosanne a transformé le *Time Square*, un hôtel mal famé de New York, en ensemble de logements accompagnés pour personnes anciennement sans abri à un coût relativement faible par rapport à des solutions moins permanentes, comme les refuges pour sans-abri. En 1999, elle a reproduit ce succès en transformant l'hôtel *Prince George*. Ce faisant, elle a effectivement construit deux entités probantes à grande échelle qui sont la preuve que « l'on peut commencer à mettre un terme au sans-abrisme avec une maison » et ce, avec une visibilité publique massive. Elle a montré, sans ambiguïté, à la communauté des acteurs qu'il y avait une nouvelle manière de traiter le sans-abrisme de manière peu onéreuse, permanente et reproductible.

Le modèle du « logement d'abord » ne peut être attribué uniquement à Rosanne. L'innovation a influencé un certain nombre de penseurs et d'acteurs

à l'époque. Néanmoins, son travail à New York et l'impact consécutif de ce modèle sur la politique américaine en la matière (c'est-à-dire la loi HEARTH<sup>6</sup>), sur la pratique (des villes comme San Francisco, Salt Lake City et Seattle se sont éloignées des programmes basés sur les refuges) et sur la compréhension du sans-abrisme partout dans le monde (comme l'a démontré la *Vienna Platform on Health and Homelessness Conference on Housing First* – « La Conférence sur le logement d'abord de la Plateforme de Vienne sur la santé et le sans-abrisme » en mars de cette année<sup>7</sup> et des programmes pilotes de logement d'abord dans trois communautés françaises<sup>8</sup>) nous montrent la puissance et la portée potentielles d'une innovation qui a l'occasion de démontrer son succès dans sa communauté.

Et il ne s'agit là que de l'une des innovations qui visent à traiter la question du sans-abrisme au niveau mondial. Les exemples de réponses efficaces et innovantes au sans-abrisme vont de communautés informelles au soutien mutuel en passant par des entreprises établies comme *the Big Issue*<sup>9</sup>—une entreprise sociale basée à Londres qui a lancé son premier magazine grâce à un réseau de distribution de 10 vendeurs sans-abri et qui, 20 ans plus tard, publie des hebdomadaires dans tout le Royaume-Uni ; à des entreprises d'édition dérivées en Australie, au Japon, en Afrique du Sud, au Kenya, en Éthiopie, au Malawi et en Namibie, qui aident des milliers de personnes sans domicile partout dans le monde.

Le récit de l'innovation qui consiste à tenter de trouver une solution au sans-abrisme ressemble beaucoup aux histoires qui accompagnent d'autres défis de société – on trouve des poches d'inspiration, de grandes idées, et des programmes vraiment efficaces partout dans le monde; ces programmes et ces idées ont la possibilité d'être reliés entre eux, d'être communiqués et de générer une connaissance et un récit collectifs comme la Conférence européenne de consensus sur le sans-abrisme,<sup>10</sup> mais cette communication est difficile à maintenir de façon dynamique entre deux événements. SIX et SIE ont pour objectif de créer un espace où ces conversations sont continues, où des personnes isolées avec de grandes idées peuvent sauter dans la discussion à tout moment et où l'on peut générer un récit cohérent et qui s'adapte

1 [connor \[dot\] friesen \[at\] youngfoundation \[dot\] org](mailto:connor@youngfoundation.org)

2 [louise \[dot\] pulford \[at\] socialinnovationexchange \[dot\] org](mailto:louise@socialinnovationexchange.org)

3 <http://www.ashoka.org/node/4417>

4 <http://www.socialinnovationexchange.org/>

5 [www.socialinnovationeurope.eu](http://www.socialinnovationeurope.eu)

6 <http://www.hudhre.info/hearth/>

7 <http://www.gesundheit-wohnungslosigkeit.at/plattformtreffen/fachtagung-22011/vortraege/housing-first/>

8 [www.socialinnovationeurope.eu](http://www.socialinnovationeurope.eu)

9 [http://www.bigissue.com/History\\_34.php](http://www.bigissue.com/History_34.php)

10 <http://socialinnovationeurope.eu/node/2125>



constamment sur ce que sont les vrais problèmes, à la lumière des éléments de preuves les plus récents, et générer des solutions. Les exemples que nous avons cités plus hauts ne constituent que quelques-unes des nombreuses interventions créatives et efficaces partout dans le monde et font partie des plus connues. Mais il y a tant d'autres bonnes idées à partager et dont on peut tirer des enseignements. Tant que nous n'accélérons pas le processus d'apprentissage et de partage entre pays – tant que nous n'aurons pas créé un espace vivant et continu d'échange de bonnes pratiques et d'apprentissage, nous ne pourrions faire pleinement face aux défis tels que le sans-abrisme.

SIX et SIE ont pour objectif de nourrir et de développer cet espace, ainsi que de poursuivre ce récit afin d'innover en termes de solutions et de réponses aux défis prioritaires tels que le sans-abrisme.

Créée en 2008, SIX est une communauté mondiale de plus de 3000 personnes et organisations – y compris de petites ONG et des entreprises mondiales, des organismes publics et des universitaires – engagés dans la promotion de l'innovation sociale. Notre objectif est d'améliorer les méthodes qu'utilisent nos sociétés pour trouver de meilleures solutions à des défis tels que le vieillissement, le changement climatique, l'inégalité, les soins de santé et le sans-abrisme. SIX est aujourd'hui le principal réseau dans le monde qui rassemble des personnes et des organisations impliquées dans le domaine de l'innovation sociale. La portée mondiale de SIX nous permet de promouvoir des apprentissages entre secteurs, entre domaines et entre pays. L'expertise combinée de nos membres en réseau est formidable et, en communiquant et en diffusant leurs idées dans tout le réseau, SIX permet à tous ses membres d'en bénéficier. Collectivement, nos membres constituent une vaste ressource pour le domaine de l'innovation sociale. Par essence, SIX relie des innovateurs pour renforcer leurs capacités – et les capacités du domaine de l'innovation sociale en général – à introduire des solutions meilleures et plus intelligentes, dans le monde entier.

Bien que le domaine d'action de SIX soit mondial, nos progrès les plus marquants ces derniers temps se situent sur le front européen. SIX commence à avoir une influence marquée sur la politique sociale européenne en relation avec l'innovation sociale. En 2010, la *Young Foundation* et SIX ont produit un rapport intitulé *Study on Social Innovation to the European Bureau of Policy Advisors* (« Étude sur l'innovation sociale au Bureau européen de conseillers politiques »). Suite à cela, il a été reconnu dans la Stratégie Europe 2020 qu'il était nécessaire de soutenir l'innovation sociale: « Nous devons défendre ardemment l'innovation sociale. Nous devons développer une meilleure compréhension de l'innovation dans le

secteur public, identifier les initiatives couronnées de succès et leur donner de la visibilité, et mesurer les progrès accomplis<sup>11</sup>. »

Afin que cette résolution devienne réalité, la Commission européenne a appelé les organisations à animer une Initiative d'Innovation sociale pour l'Europe. SIX a été désigné par la Direction générale des entreprises pour être à la tête d'un consortium, qui comprend *Euclid Network* et l'Institut technologique danois pour mettre sur pied cette initiative appelée simplement *Social Innovation Europe* (« Innovation sociale Europe »). L'initiative est déjà bien avancée—le premier de trois rapports thématiques importants dont l'objectif est d'examiner les structures de soutien nécessaires pour que l'innovation prospère en Europe est à présent terminé et le site internet de l'initiative ([www.socialinnovationeurope.eu](http://www.socialinnovationeurope.eu)) est en train de devenir rapidement un centre d'échange d'informations sur les dernières nouvelles et les dernières idées en matière d'innovation ainsi qu'un répertoire de grande envergure d'événements et d'organisations. La série d'événements organisés dans le cadre de l'initiative a pour objectif de poursuivre la conversation hors connexion, et de solidifier les liens comme seules les réunions en face à face peuvent le faire. Ce projet s'appuiera sur les forces de SIX — en reliant des innovateurs d'un pays à l'autre, d'une langue à l'autre et d'un secteur à l'autre, du niveau local au niveau international—afin de créer un domaine de l'innovation sociale en Europe qui soit rationalisé et fort, et de propulser l'Europe à la tête de la pratique de l'innovation sociale dans le monde. En résumé, nous avons pour objectif de nous unir afin d'être des inspirateurs et des facilitateurs.

### **SOCIAL INNOVATION EUROPE: UN ESPACE OÙ L'ON PEUT PARTAGER CE QUI FONCTIONNE ET CE QUI NE FONCTIONNE PAS**

La valeur des réseaux d'apprentissage doit se situer au sein des personnes et de l'espace dont elles disposent pour partager des idées et des expériences entre eux. Pourquoi un projet est-il plus innovant qu'un autre ? Comment pouvons-nous dire qu'une telle réponse à un problème social comme le sans-abrisme est effectivement la plus utile et quelles sont les réponses les plus classiques? Comment pouvons-nous savoir quelles sont les innovations qui sont les plus probantes si certains projets parviennent toujours à se faire davantage entendre que d'autres? Et quelles sont les innovations dont nous n'avons pas connaissance? Il y a bien des manières de faire les choses, et il y a de nombreux exemples de choses bien faites, mais elles n'ont pas un grand impact. Le domaine de l'innovation sociale a besoin d'analyse critique et rigoureuse, et la première étape pour parvenir à cela est de créer un espace sûr où les gens puissent parler entre eux et discuter de ces questions.

**Dans les mois à venir, Social Innovation Europe prévoit de travailler avec des prestataires de services au sein de secteurs comme le sans-abrisme pour identifier l'innovation significative qui se déroule dans un contexte régional et d'identifier ce qu'il est possible de faire.**

<sup>11</sup> [http://ec.europa.eu/research/innovation-union/pdf/innovation-union-communication\\_en.pdf#view=fit&pagemode=none](http://ec.europa.eu/research/innovation-union/pdf/innovation-union-communication_en.pdf#view=fit&pagemode=none), p.3.



SIE comme SIX sont conçus pour mettre en relation des innovateurs afin d'améliorer leur propre capacité à apporter de nouvelles solutions à des problèmes sociaux anciens et ancrés. Dans le contexte européen, SIE propose un espace où les personnes et les organisations, avec l'énergie et la passion nécessaires pour traiter les problèmes prioritaires dans leur domaine respectif, puissent traverser les frontières, faire fi des barrières sectorielles, et trouver ensemble des solutions réellement stimulantes. *Social Innovation Europe* offre une réelle valeur car elle est capable de faire fi des mentalités de clocher et promeut l'apprentissage en transcendant les facteurs de division.

Dans les mois à venir, *Social Innovation Europe* prévoit de travailler avec des prestataires de services au sein de secteurs comme le sans-abrisme pour identifier l'innovation significative qui se déroule dans un contexte régional et d'identifier ce qu'il est possible de faire. *Social Innovation Europe* est bien placée pour promouvoir ces innovations et ces nouvelles idées et pour faire avancer le secteur. La plateforme virtuelle de l'initiative constitue un espace où les innovateurs peuvent partager des recherches, des analyses, des nouvelles et des idées ainsi que répertorier les événements et les organisations. On trouve déjà un ensemble de travaux établis sur la base de SIE autour du thème du logement d'abord et, plus largement, de la question du sans-abrisme. Nous avons mené une interview exclusive de Juha Kaakinen<sup>12</sup>, qui dirige le très efficace *Programme national de réduction du sans-abrisme de longue durée* en Finlande. Nous avons rassemblé les résultats de la Conférence européenne de consensus sur le sans-abrisme<sup>13</sup>, ainsi que les arguments passionnés de la FEANTSA<sup>14</sup> sur le rôle des acteurs bien implantés de la lutte contre le sans-abrisme parallèlement à la communauté de l'innovation sociale. Les analyses universitaires des différents parcours de sortie du sans-abrisme<sup>15</sup> se trouvent aux côtés d'une interview en profondeur de la patronne de Barka UK<sup>16</sup> dont le programme de rapatriement des migrants polonais sans domicile à Londres a été aussi bien salué que critiqué par la communauté.

Sur [www.socialinnovationeurope.eu](http://www.socialinnovationeurope.eu), les innovateurs sociaux européens ne sont jamais à plus de quelques clics de savoir qui travaille dans leur domaine et dans leur région. Les utilisateurs peuvent commenter leurs contributions respectives et créer des liens avec ceux qui font un travail similaire. Il est essentiel que les innovateurs puissent partager leurs succès et leurs expériences. Par le biais de la série d'événements de SIE, les innovateurs peuvent poursuivre leur conversation hors connexion et avoir des conversations vraiment productives sur des questions prioritaires telles que le sans-abrisme avec des experts et des praticiens du domaine. Le succès de SIE ne se réalisera que quand les personnes se seront significativement engagées vis-à-vis du contenu.

## SOUTENIR LES MEILLEURES IDÉES POUR QU'ELLES S'ÉTENDENT

Mais que se passe-t-il après que les innovateurs se sont rassemblés et ont créé une idée vraiment formidable? Comment cette idée peut-elle vraiment devenir une réalité qui fasse vraiment la différence dans la vie des personnes? En Europe, et bien sûr dans le monde entier, nous manquons de structures sociales et de systèmes permettant de saisir des idées modestes et de les aider à s'étendre. Nous devons dégager une voie ascensionnelle entre les poches de bonnes idées et la norme sociale.

Le sans-abrisme en est un bon exemple. Une écologie détaillée du soutien est nécessaire pour aider les idées naissantes à développer un ensemble de preuves solide, à s'étendre à large échelle et à avoir un impact plus important. Nous devons soutenir les services et les organisations intermédiaires pour apporter des services de traduction entre secteurs et entre régions, afin de maximiser les synergies entre le monde des affaires, le secteur public et la société civile et créer de nouveaux partenariats, entre les secteurs et les compartiments traditionnels. En encourageant un écosystème d'organisations qui facilitent notre coopération, nous pouvons travailler ensemble pour s'assurer que les meilleures idées s'étendent au maximum de leurs possibilités.

## UNE HISTOIRE D'INNOVATION COMMUNE

Même quand notre système soutient efficacement le partage d'idées et renforce les capacités des personnes et les capacités au sein des organisations pour développer et étendre avec succès la portée des innovations, nous avons malgré tout besoin de nous assurer que nos actions soient reliées entre elles. La communication entre les organisations et entre secteurs est essentielle. Et nous devons nous faire davantage confiance, éviter la concurrence malsaine et la duplication de programmes et de réseaux dont les activités sont similaires. Quand les problèmes sont si complexes, nous devons simplifier la recherche de solutions. Nous devons adopter une approche plus concertée.

Le domaine de l'innovation sociale en Europe doit avant tout se développer afin qu'il soit suffisamment mûr pour s'attaquer à la multitude de défis que présente la société. Nombre de ces défis seront liés ou trouveront leur origine dans le problème chronique du sans-abrisme et nous espérons que nombre des solutions trouveront leur origine dans la coopération réalisée par le biais de SIX et de SIE.

<sup>12</sup> <http://socialinnovationeurope.eu/node/2206>

<sup>13</sup> <http://socialinnovationeurope.eu/node/2125>

<sup>14</sup> <http://socialinnovationeurope.eu/node/2130>

<sup>15</sup> <http://socialinnovationeurope.eu/node/2127>

<sup>16</sup> <http://socialinnovationeurope.eu/node/1858>



## L'innovation sociale: miroir du pouvoir ou changement réel?

Par **Stefano Galliani**<sup>1</sup>, membre du CA de la FEANTSA, coordinateur d'une communauté d'hébergement pour les sans-abri, le Nuovo Albergo Popolare, Bergamo, Italie

Qu'est ce que « l'innovation sociale » aujourd'hui ? C'est une question qu'il convient de se poser à un moment où les droits, la liberté et les ressources que nous tenions pour acquis sont remis en question par les modèles culturels dominants et par les décisions politiques. Il s'agit également d'une question directe pour ceux qui travaillent dans le domaine du sans-abrisme parce que l'un des risques majeurs consiste à donner l'étiquette d' « innovation sociale » à des actions qui maintiennent en réalité le modèle social existant, sans apporter de changement aux relations et aux pouvoirs qui régissent la « polis ». Quand les institutions ou les individus réagissent à des appels à propositions avec un beau projet, qui correspond parfaitement à l'appel (mais sans idée de changement sous-jacente et avec la seule intention de gagner de l'argent), cela ne constitue pas une alternative aux dynamiques principales qui déterminent l'exclusion sociale aujourd'hui : fragmentation progressive des liens sociaux, volonté d'indépendance avec perte du sentiment d'appartenance à une communauté territoriale, logique de marché dans tous les échanges de biens et de services, diminution des droits fondamentaux (le logement, la santé, le travail, la protection sociale).

Je vais faire référence à mon expérience professionnelle au quotidien (de 1984 jusqu'à aujourd'hui) auprès d'adultes sans domicile dans une ville de province en Italie (Bergame) et avec la culture méditerranéenne qui m'a forgé, pour proposer un certain nombre de réflexions.

Ma définition de l' « innovation sociale » est ce que je considère être l'objectif d'une stratégie pour mettre fin au sans-abrisme : la restauration des espaces de liberté aux personnes qui vivent dans la pauvreté tout en construisant dans le même temps des formes de citoyenneté active. Toute action qui ne poursuit pas ces objectifs à tous les niveaux tend à perpétuer le modèle social établi et ses formes d'exclusion.

Dans nos discussions, la question de l'innovation est souvent liée au concept de « logement d'abord ». Une proposition de poids pour les pays d'Europe du Sud, peu enclins aux interventions structurelles et qui ont peu de ressources en matière de logement pour les segments défavorisés de la société. La stratégie du logement d'abord est basée sur une prémisse simple : fournir un logement est la meilleure manière de répondre aux besoins des personnes sans domicile. Parallèlement à cela, l'objectif est d'apporter des conseils et un accompagnement à cette vie indépendante afin de rendre à chacun ses droits et ses chances.

Etre sans domicile signifie incontestablement être privé d'un droit fondamental. Mais pouvons-nous utiliser le logement comme principale solution aux dynamiques sociales complexes en jeu? Pouvons-nous considérer qu'une telle réponse soit adaptée à la crise existentielle que vivent les personnes sans domicile? Quels sont les liens entre l'approche du logement d'abord et la reconstruction d'espaces de liberté et de citoyenneté comme manière de lutter contre le sans-abrisme? Je vais tenter d'exposer un certain nombre d'idées sur la question.

La définition de « liberté » constitue un vaste sujet de discussion. Ce qui est intéressant, c'est d'essayer de comprendre où se situe le problème de la liberté pour une personne sans domicile. Je pense que la psychologie peut apporter certains indices quant à la relation entre le logement et la liberté. Certaines études montrent que la maison est principalement une construction « interne » pour une personne<sup>2</sup>. Par conséquent, pour arriver au concept de liberté, il est nécessaire de construire avec la personne l'idée d'une maison où la porte (ou l'interface entre l'intérieur et l'extérieur) protège le domaine privé tout en étant un moyen de communication avec le monde extérieur. Cela peut sembler évident, mais est-ce que quelqu'un qui perd sa maison voit la sphère « privée » devenir « publique » et vit l'autre comme une menace parce qu'il /elle peut lui enlever quelque chose?

Sous cet angle, le premier élément lié au logement pour une stratégie réellement « innovante » concerne le fait d'apporter des conseils et un accompagnement aux personnes afin qu'elles puissent se libérer des liens qui constituent leurs propres expériences de souffrance. Si l'on ne prête pas attention à ce facteur, même le meilleur type de logement peut devenir une punition de la pire espèce. Un droit fondamental devient un droit faible. La personne n'est pas capable d'utiliser ce droit et dès lors de jouir d'un réel bien-être. C'est ce à quoi je pense quand je me souviens des visages de ces personnes qui, quand elles étaient dans une nouvelle maison, n'ont pas réussi à se « libérer » et sont retombées dans leurs problèmes, dans les addictions ou ont même trouvé dans le suicide la seule réponse à une vie de souffrance.

Un deuxième élément nécessaire : redonner aux individus des espaces de liberté signifie savoir comment travailler sur l'idée de « frontières ». L'anthropologie et l'éducation nous aident à comprendre comment il ne peut y avoir de liberté sans conscience de la nature fragile de notre existence. Je définirais cela comme une règle qui va à l'encontre des modèles économique, technologique et scientifique occidentaux qui fixent les limites humaines – une dynamique qui touche beaucoup de personnes sans domicile ... et dont elles sont les victimes!

L'un des risques majeurs consiste à donner l'étiquette d' « innovation sociale » à des actions qui maintiennent en réalité le modèle social existant.

<sup>1</sup> [albpop@tin.it](mailto:albpop@tin.it)

<sup>2</sup> Cf. les études de R. Papadopoulos sur les réfugiés: "Therapeutic Care for Refugees: No place like home" (Londres: Karnac, 2002 Tavistock Clinic Series).



« L'innovation sociale » signifie savoir demander au territoire pourquoi il propose des solutions de logement inadéquates, ghettoisantes et stéréotypées.

En réalité, les types d'épreuves douloureuses vécues par les personnes sans domicile reflètent et amplifient les processus sociaux dans les circonstances « normales » dans lesquelles nous vivons. La perte du sens collectif de « fragilité » mène à une augmentation de la vulnérabilité sociale qui, au niveau personnel, se traduit par une perte de ressources (revenus, travail, maison) et de liens sociaux. Il est essentiel d'être conscient de notre capacité à nommer notre propre fragilité pour construire une réelle évolution dans notre parcours de vie. Je considère dès lors l'« innovation sociale » comme la capacité à regagner la conscience de nos « limites » vis-à-vis d'une culture qui demande à chacun d'être pleinement capable de résoudre ses propres problèmes (en oubliant ce qui est possible pour chaque personne)<sup>3</sup>. Il en va de même de l'action dans le contexte du lieu. « Innover » signifie agir au sein d'un territoire au sens « écologique » du terme afin de déterminer de nouvelles formes d'échange et d'aide mutuelle entre les citoyens d'une communauté locale<sup>4</sup>.

Le rapport entre « les limites/la fragilité » et « le logement » en relation avec le sans-abrisme entre en jeu dans cette relation binaire : la capacité à aider les gens à trouver le meilleur endroit et le logement le plus adapté aux conditions de vie qu'ils peuvent réaliser transforme la fragilité en expérience d'aide mutuelle. Il ne suffit pas de fournir une maison, sans plus. En particulier un hébergement pour lui/elle-même!

Tout ceci est lié à ma propre expérience dans le travail avec les personnes sans domicile : la chose la plus difficile pour une personne marquée par la rupture avec ses relations sociales les plus proches (quel que soit le moment de sa vie) est d'avoir une maison à soi, rien que pour soi. Même dans des endroits qui semblent très éloignés du modèle d'une maison (une gare, un square, une prison), on trouve des dynamiques d'appartenance, de proximité entre les gens (même si c'est de manière pathologique ou non conventionnelle). Les codes relationnels et la complicité se développent dans tous les contextes et sont profondément ancrés dans la nature même de l'homme, qui reste un « animal social »<sup>5</sup>. Or, un réseau de services qui ne peut aider les gens à identifier l'hébergement qui leur convient le mieux et propose des formes de cohabitation et d'aide mutuelle en guise de situation de vie à l'essai, risque de créer un nouveau malaise – un malaise souvent visible chez ceux qui ont connu la solitude.

Parallèlement, « l'innovation sociale » signifie savoir demander au territoire pourquoi il propose des solutions de logement inadéquates, ghettoisantes et stéréotypées. Elles sont sources de nouvelles solitudes et sont des « bombes à retardement ». Ces solutions devraient plutôt avoir pour objectif de développer des

formes d'appartenance dans le contexte du territoire qui permettent, même aux personnes qui souffrent de « fragilité » sociale grave de passer d'une « maison » à un « chez-soi ». Les services aux sans-abri en tant que tels peuvent offrir des possibilités « citadines » pour enrichir l'expérience des personnes qui ne trouvent pas de réponses à leur sentiment de fragilité dans le cadre du modèle relationnel actuel – une difficulté vécue de plus en plus par tous les citoyens à toutes les étapes de leur vie.

C'est de là que vient le rapport entre « innovation » et citoyenneté – l'« innovation » étant avant tout la capacité des services à planifier, avec les institutions publiques, des modèles de logement plus appropriés et des formes de participation active des citoyens pour promouvoir la santé dans la communauté locale.

Les services aux sans-abri et dans ce cadre, les dynamiques participatives ont fait l'objet de discussions et d'expérimentation depuis un certain temps déjà. Il s'agit d'une question « obligatoire » pour ceux qui travaillent avec des personnes en situation d'exclusion; mais également parce que ces mêmes services risquent souvent d'être considérés comme étant marginaux, hors des dynamiques sociales, séparés du système plus structuré de protection sociale<sup>6</sup>. On peut dès lors avoir un rôle important et certainement « innovant » dans ce domaine – surtout sur des modèles qui peuvent définir de véritables processus de participation dans la « polis ».

Pour démystifier un stéréotype : la participation ne signifie pas simplement être actif dans un groupe public; mais plutôt faire place à l'expression d'idées et d'actions de la part de segments de la population qui sont exclus du changement des modèles économique et relationnel en vigueur. Il est nécessaire de passer de grands projets au développement d'une économie à plus petite échelle, locale; du commerce des biens sur une base purement économique au développement de l'entraide et à la réciprocité dans la vie quotidienne. Ces caractéristiques peuvent même permettre aux personnes qui ont peu de ressources (p.ex. en termes de revenus) d'assumer un rôle important dans un circuit relationnel. S'engager dans l'« innovation sociale » est dès lors la capacité à apporter une expérience concrète qui apporte de la valeur à l'expérience des personnes qui sont le plus exclues des communautés locales. Cela permet de reconnaître la valeur ajoutée de services aux sans-abri aux endroits où ils sont situés, parce qu'ils sont capables d'offrir des alternatives possibles pour rendre les villes plus « vivables » et participatives.

Voilà, très brièvement, certains des éléments qualitatifs de la définition d'une stratégie ou d'une expérience apte à l'« innovation sociale ». Il me semble

3 Les statistiques montrent que le modèle social occidental actuel n'est pas durable vu l'augmentation considérable de formes de dépression au sein de la population et de formes de dépendances pathologiques (l'utilisation de psychotropes, de stupéfiants, le jeu compulsif, etc.); dont la forme la plus extrême est à certains égards représentée par le sans-abrisme.

4 La « santé » au sens large, utilisé par les Nations Unies.

5 Cf. les travaux d'Aristote, 4<sup>e</sup> siècle Av. JC. Et tout l'intérêt pour la question au cours des siècles qui ont suivi.

6 Par exemple, les services sont souvent impliqués dans des projets temporaires, pas au sein de cadres structurels, et avec des ressources obtenues par le biais d'œuvres de charité ou de donations, plutôt que via des transferts de ressources d'une entité publique.



en réalité que certaines expériences avec une grande visibilité et beaucoup d'impact en termes médiatiques (parfois de façon hautement suspecte) apportent une reconnaissance à des éléments innovants qui mériteraient d'être analysés plus profondément.

Seul le rapport entre les expériences d'un prestataire de services aux sans-abri et son impact sur la redéfinition sociale et la dynamique économique à l'endroit où le service fonctionne devient un indicateur fondamental pour comprendre le degré réel d'innovation. L'« innovation » est toutefois souvent définie comme n'étant rien d'autre que la séparation entre ce que l'on nomme la société « normale » et un groupe de personnes qui souffrent de pathologies et sont donc « déviantes » par rapport à l'objet de l'intervention, qui ont besoin d'environnements particuliers séparés de la communauté locale où ils peuvent recevoir des soins et faire l'objet d'une réhabilitation – sans prendre en considération ou critiquer la façon dont le modèle social touche la vie de la personne à titre individuel.

En Italie comme ailleurs, on assiste à des expériences spectaculaires qui ont une grande visibilité dans les médias. La séquence des traitements est la suivante : on commence par effacer l'histoire personnelle précédente, ensuite on « reprogramme » totalement la personne avec des valeurs « fortes » et on teste ces valeurs dans le cadre de la structure elle-même, avec peu ou pas de valeur ajoutée pour les communautés environnantes.

Pour les personnes qui s'y conforment, c'est une possibilité d'accéder à un bien-être – un changement personnel positif. Mais si nous souhaitons développer un modèle social alternatif, de telles expériences ne peuvent pas être considérées comme « innovantes » parce qu'elles perpétuent une séparation entre la « normalité » et la « diversité », des mondes qui ne se mêlent pas et qui doivent rester assez séparés l'un de l'autre pour garantir le succès. Mais il s'agit simplement d'un modèle ancien qui reproduit une vieille tradition de « soins de santé » que nous pensions abandonnée (unités d'isolement en hôpitaux, hôpitaux psychiatriques fermés).

Au contraire, l'expérience de certains services, comme par exemple le *Nuovo Albergo Popolare* à Bergame<sup>7</sup> ainsi que certains des autres services de la FioPSD<sup>8</sup>, montre comment le fait de capitaliser sur la base des ressources des utilisateurs permet d'apporter une valeur ajoutée à la communauté toute entière.

Il s'agit, brièvement, d'expériences où le parcours de vie des personnes sans domicile en termes d'espaces de « liberté » et de citoyenneté active permet de créer des opportunités dans une région géographique au bénéfice de la région. On peut citer notamment :

- Des projets multidisciplinaires (avec des institutions publiques et privées) pour construire des quartiers et des villes plus unies avec des projets et des propositions d'aide mutuelle entre les résidents de la ville (projets de voisinage)<sup>9</sup> ;
- Des possibilités de bénévolat (p.ex. s'occuper des parcs publics, aider les services formels pour les jeunes ou les personnes âgées, etc.) ;
- Des propositions de modes alternatifs de production et de consommation (production de légumes bio, relation avec les GAS,<sup>10</sup> etc.) ;
- Des fêtes, des événements culturels et des sessions de formations proposées à la ville<sup>11</sup> ;
- Des hébergements en cohabitation de personnes sans domicile et/ou entre personnes sans domicile et des personnes « ordinaires » (p.ex. de jeunes diplômés universitaires).

Par le biais de ces expériences, les personnes sans domicile peuvent construire une nouvelle image d'elles-mêmes et, ce faisant, rendre visible et concret vis-à-vis de la ville la reconquête de leur citoyenneté active pour le bien-être commun. De cette façon, fournir un hébergement indépendant fait peu à peu partie d'une évolution durable dans un parcours de vie marqué par les difficultés.

Il s'agit, en d'autres mots, d'une approche qui complexifie l'approche du logement d'abord parce que :

- Cela met les personnes en relation étroite avec le territoire auquel elles appartiennent ;
- Cela permet d'avoir une nouvelle représentation sociale de l'exclusion liée au logement ;
- Cela promeut une nouvelle représentation sociale de solutions qui devraient permettre de prévenir et de surmonter de telles épreuves.

Cette approche n'est pas basée sur les difficultés d'une seule personne, mais remet en cause le modèle des relations sociales ; elle ne fonctionne pas en l'absence de ressources (économiques, structurelles), mais permet d'essayer de reformuler des hypothèses quant à de nouvelles formes de relations et quant à une économie au sein de la ville dont tous peuvent bénéficier dans la perspective des limites et de la fragilité collectives.

En ce sens, l'« innovation sociale » peut être définie comme étant l'expérience professionnelle par laquelle on tente de promouvoir des manières de vivre ensemble dans la communauté locale : une communauté qui tente d'accorder de la valeur à l'état de fragilité sociale, parce qu'elle voit en elle-même les germes de cette fragilité ; et une ville qui vit l'expérience du lien pour générer de nouveaux liens et pour être plus forte dans la solidarité.

7 [www.nap.bg.it](http://www.nap.bg.it)

8 [www.fio-psd.org](http://www.fio-psd.org)

9 Dans la ville de Bergame, par exemple, il y a des projets de logements sociaux et de cohésion sociale "Emergenza dimora", "Piccola polis", "abitare la Malpensata" dans lesquels les personnes sans domicile sont directement impliquées.

10 Les GAS (Gruppi di Acquisto Solidali) sont des groupes de familles d'un territoire défini qui accordent la préférence à l'autoproduction et aux produits biologiques et éthique (parce qu'ils sont produits sans recourir à l'exploitation des travailleurs et à zéro km).

11 Par exemple des sessions de formation à l'université où les personnes sans domicile s'occupent des étudiants (en leur des cours, particuliers ou non) pour permettre une meilleure compréhension du sans-abrisme.



## Des chercheurs contre la pauvreté

Par **Hélène Giacobino**<sup>1</sup>, *Directrice J-PAL Europe*

*«L'échec des actions de lutte contre la pauvreté n'est pas forcément dû à la difficulté du sujet mais à la trop grande rapidité avec laquelle il est traité : les choses sont pensées vite et mal. En outre, nombre de politiques publiques sont définies en fonction d'un public rêvé et non du public tel qu'il est. Cela s'explique par une méconnaissance totale du terrain.»*

*Esther Duflo*

**L'évaluation d'impact est le meilleur moyen, et souvent le seul existant, pour savoir si une politique (ou un projet) a vraiment eu l'effet escompté.**

De tous temps, des organisations se sont préoccupées des personnes en situation de pauvreté.

Dans tous les pays du monde, les gouvernements conçoivent des programmes dont l'objectif est de réduire la pauvreté.

Il est essentiel d'utiliser les ressources à bon escient, celles-ci étant limitées. Mais comment savoir si ce que l'on fait est utile? Quel projet atteint véritablement son but? Lequel aura l'impact le plus fort compte tenu de l'investissement réalisé?

En mesurant l'efficacité de différentes mesures, des évaluations rigoureuses aident les décideurs (publics ou privés) à faire des choix plus éclairés et à mieux dépenser les fonds disponibles.

### UN RÉSEAU DE CHERCHEURS

C'est pour répondre à ce besoin que J-PAL, laboratoire d'action contre la pauvreté, a été créé en 2003 par Esther Duflo et Abhijit Banerjee, professeurs d'économie du développement, au MIT (Massachusetts Institute of Technology), une des plus célèbres universités américaines. J-PAL rassemble aujourd'hui une soixante de chercheurs économistes du monde entier, qui interviennent dans une cinquantaine de pays.

J-PAL a une triple mission:

- soutenir les chercheurs pour évaluer des programmes de lutte contre la pauvreté, qu'ils soient mis en œuvre par des États ou des ONG;
- former des chercheurs et des partenaires de terrain à l'évaluation d'impact par l'évaluation aléatoire, seule méthode utilisée par J-PAL pour estimer l'impact des programmes,
- et surtout diffuser le plus largement possible les résultats obtenus afin de combler les distances si fréquentes entre recherche et vie réelle.

En 2007, l'antenne européenne de J-PAL a vu le jour à Paris (au sein de l'École d'Économie de Paris), j'ai le plaisir de la diriger. Actuellement, la majorité des 17 chercheurs européens se consacrent à des projets concernant l'emploi et l'éducation en Europe, d'autres s'investissent dans les pays en voie de développement.

Notre objectif est d'être en mesure de faire des recommandations sur le choix et la mise en œuvre de politiques, ces recommandations étant fondées sur des résultats obtenus grâce à une approche rigoureuse<sup>2</sup>.

### POURQUOI ÉVALUER L'IMPACT?

Après des décennies de lutte contre la pauvreté, il est bien difficile de dire s'il y a eu des progrès ou non.

Alors le scepticisme grandit, les plus riches peuvent se dire que puisque les fonds sont gaspillés, il n'est utile de donner ou d'y consacrer une part de leurs impôts. C'est pourquoi prouver l'efficacité des programmes peut contribuer à remotiver les uns et les autres pour le financement de la lutte contre la pauvreté. Ceci est particulièrement important en période de crise...

Pourtant l'évaluation a une connotation négative: souvent utilisée pour attribuer récompenses ou punitions, elle fait peur. Or, c'est surtout un outil d'apprentissage permettant de tester des idées nouvelles, que l'on pourra ensuite déployer largement si elles font leurs preuves.

Par exemple, les moustiquaires imprégnées sont en Afrique le moyen le plus efficace pour lutter contre le paludisme. Mais faut-il les distribuer gratuitement pour que tout le monde y ait accès ou les faire payer une somme modeste afin que les gens aient conscience de leur importance? Seule l'évaluation organisée sur le terrain a permis de démontrer qu'il valait mieux les donner. Aujourd'hui, des millions de moustiquaires sont distribuées gratuitement permettant le recul de ce fléau.

L'évaluation d'impact est le meilleur moyen, et souvent le seul existant, pour savoir si une politique (ou un projet) a vraiment eu l'effet escompté. Apporter des réponses claires, incontestables, permet de dépasser des débats stériles qui justifient l'inaction. Encore faut-il appliquer une méthode objective et rigoureuse.

### COMMENT ÉVALUER L'IMPACT?

Bien souvent, les programmes évalués avec les méthodes traditionnelles et jugés efficaces se sont révélés décevants lors de leur mise en œuvre à grande échelle. Pourquoi?

<sup>1</sup> [hgiacobino@povertyactionlab.org](mailto:hgiacobino@povertyactionlab.org)

<sup>2</sup> Notre site web [www.povertyactionlab.org](http://www.povertyactionlab.org) permet d'avoir accès à des fiches méthodologiques, ainsi qu'à la description des évaluations menées ou en cours. Actuellement en anglais et en espagnol, il sera bientôt également accessible en français.



Imaginez que vous souhaitiez évaluer un programme de formation dont l'objet est d'aider de jeunes chômeurs à développer leurs compétences professionnelles :

- Une comparaison avant/après ne prend pas en compte tous les paramètres externes qui peuvent affecter les participants pendant la durée de l'étude. Par exemple, si une usine a ouvert ses portes entre-temps, les jeunes chômeurs vont plus facilement trouver du travail, même si le programme de formation était inadéquat. On considérera pourtant que le programme a eu de bons résultats compte tenu de la baisse du chômage qui aura été constatée. L'impact réel du programme de formation n'aura donc pas été évalué...
- Une comparaison entre participants volontaires/non-participants ne fonctionnera pas bien non plus. En effet, il y a de grandes chances que les jeunes qui décident de participer volontairement à une formation professionnelle soient différents, car plus motivés, par exemple. Là encore, l'éventuel succès final de ce volontaire sera-t-il lié à ses compétences propres ou à la formation dispensée?
- Ainsi pour connaître l'impact réel, il faut être en mesure de comparer ce qu'il se passe quand le programme existe à ce qu'il se passe lorsqu'il n'existe pas.

La démarche expérimentale (ou évaluation aléatoire) utilisée par les chercheurs de J-PAL est l'équivalent pour les sciences sociales de l'essai clinique en médecine : les bénéficiaires potentiels d'un programme sont répartis de façon aléatoire en deux groupes, l'un participera au programme (le groupe test), et l'autre non (le groupe témoin).

Le programme est mis en œuvre dans le groupe test. Le groupe témoin ne prendra aucune part au programme (dans un premier temps, mais il pourra en bénéficier lorsque l'expérimentation sera terminée). En comparant les résultats des deux groupes, ceux-ci étant statistiquement tout à fait identiques, les effets du programme sont parfaitement identifiables, isolés de tous les autres facteurs externes qui auraient pu modifier son impact (comme la motivation, l'appartenance sociale,...).

Ce procédé permet ainsi de mesurer rigoureusement des paramètres jusqu'alors difficilement quantifiables et d'identifier des causalités jusqu'à lors insoupçonnées.

Cette méthode a été pour la première fois transposée en économie dans les années 1960 dans le domaine de la formation professionnelle, puis de l'éducation.

### COMPRENDRE POUR MIEUX PRÉVOIR

Au début, l'objectif de nos expérimentations était de savoir si telle action était efficace ou pas. Puis, nous avons cherché à comprendre pourquoi elle marche ou pas.

Par exemple, alors que la médecine préventive est très efficace et bon marché, on constate que les personnes en situation de pauvreté n'y ont que très peu recours. Elles sont ensuite contraintes de dépenser des sommes bien plus importantes pour se soigner.

Une expérimentation mise en œuvre en Inde a permis de constater que notre tendance humaine naturelle à "remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même", lorsqu'on n'en perçoit ou n'en reçoit pas le bénéfice immédiat, expliquait ce manque d'enthousiasme pour la vaccination. En offrant simplement un kilo de lentilles aux familles venant se faire vacciner, le taux de vaccination est passé de 2% à 38,3%...

La compréhension de ce mécanisme de comportement humain, universel, a permis de modifier d'autres programmes et de leur permettre ainsi d'atteindre leur objectif.

Si toutes les bonnes idées ne sont pas toujours bonnes, certaines le sont et parfois au-delà même de ce que l'on espérait! L'évaluation rigoureuse permet d'en être certain: nous avons plusieurs fois été surpris des résultats obtenus. Recueillis par une méthode moins rigoureuse, nous aurions hésité à les prendre en compte.

Pour autant, l'évaluation aléatoire n'est pas la nième baguette magique qui va permettre d'éradiquer la pauvreté: il n'est pas toujours possible de l'utiliser (pour des raisons éthiques ou de taille du projet, par exemple). Seule l'évaluation de questions préalablement bien déterminées donnera lieu à des résultats utiles et à une avancée des connaissances pour le bien de tous.

### SOYONS EXIGEANTS!

Des méthodes semblables sont utilisées depuis des décennies en matière médicale: avant qu'un médicament soit lancé sur le marché, il est testé sur un groupe de patients sélectionnés de façon aléatoire, alors qu'un deuxième groupe reçoit un placebo.

C'est en comparant les effets constatés sur les deux groupes que les scientifiques peuvent objectivement déterminer si le médicament est bénéfique ou non. Des millions d'euros sont investis pour obtenir ce résultat indispensable à la sécurité des personnes.

Nous devons avoir le même niveau d'exigence et de rigueur scientifique pour évaluer les programmes sociaux. L'évaluation aléatoire est un excellent moyen pour démontrer objectivement qu'un projet remplit bien les objectifs promis. C'est en acceptant d'évaluer l'impact des dispositifs mis en œuvre, en reconnaissant que l'on peut se tromper (mais au moins grâce à l'évaluation aurons-nous appris quelque chose!), que nous aurons des politiques sociales réellement efficaces.



# HACT – Catalyseur de changement dans le secteur du logement au Royaume-Uni depuis plus de 50 ans

Par **Andrew van Doorn**<sup>1</sup>, *Directeur de projets, HACT, Royaume-Uni*

L'année dernière, en 2010, HACT, *the Housing Action Charity*<sup>2</sup>, - « l'œuvre caritative pour l'action en faveur du logement » a fêté ses 50 ans de travail en faveur des personnes pauvres et défavorisées au Royaume-Uni. Au contraire de nombreuses œuvres caritatives qui ont fleuri dans les années 1960 pour lutter contre le sans-abrisme et les inégalités sociales, notamment *Shelter* - « Abri » (l'œuvre caritative pour le logement et les sans-abri), que HACT a aidé à fonder, HACT est resté relativement petit et pourtant son influence reste considérable.

Les modestes bureaux de HACT dans l'East London sont le point de ralliement de la petite équipe formée du personnel et des associés de HACT, mais c'est grâce aux partenariats avec près de 400 prestataires de logement et de groupes de bénévoles au Royaume-Uni que HACT fait entendre sa voix. L'association agit comme un catalyseur de nouvelles idées en apportant des financements, une expertise et un soutien permettant de les expérimenter et d'en partager les enseignements dans tout le secteur du logement bénévole.

L'effet d'entraînement de cette approche permet à HACT d'exercer une influence qui va bien au-delà de sa taille. Au cours des 50 dernières années, l'association a participé au développement de nouvelles solutions innovantes à des problèmes qui se posaient depuis longtemps à certaines des communautés les plus marginalisées du pays; des personnes âgées aux communautés noires et issues d'ethnies minoritaires en passant par les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes sans domicile.

## DE L'OCTROI DE SUBVENTIONS LOCALES À LA CONCEPTION DE POLITIQUES NATIONALES

HACT a été fondée par la *National Federation of Housing Societies* - « la Fédération nationale des sociétés de logement » (aujourd'hui la *National Housing Federation* - la « Fédération nationale du logement »). Le premier impact de HACT sur la crise du logement de l'après-guerre a été de distribuer des financements d'autres œuvres caritatives et d'autres fonds britanniques plus établis afin de proposer des services d'accompagnement aux personnes vulnérables mal logées.

En 1966, le téléfilm phare *Cathy Come Home* a renforcé la sensibilisation et la préoccupation du public quant à la pénurie de logement de bonne qualité à un prix abordable. HACT a participé à la mise sur pied de *Shelter* et a joué un rôle clé à l'époque en distribuant des subventions issues d'importantes campagnes publiques de levées de fonds à de toutes jeunes associations de logement dont bon nombre ont été amenées à devenir les associations qui ont fait figure d'exemple dans le secteur dans les années qui ont suivi.

Traiter des questions du sans-abrisme, du mal logement, de la pauvreté et de l'exclusion sociale est la marque de fabrique de HACT depuis lors, mais toujours en mettant l'accent sur le travail en partenariat pour renforcer les connaissances et les capacités de tiers.

Un élément clé de cette approche sous forme de partenariats est le travail avec les personnes sans domicile et avec d'autres utilisateurs de services pour comprendre ce qu'ils veulent et ce dont ils ont besoin, en étant ainsi préparés à essayer de nouvelles solutions sur le terrain, à prendre des risques et à créer un corpus de données factuelles et des occasions pour que d'autres puissent reproduire ce qui s'est révélé efficace.

L'éventail du travail de HACT va de l'apport de financements à de petits groupes communautaires en vue de fournir une aide et un accompagnement pratique là où c'est le plus nécessaire, au fait d'influencer les responsables et les décideurs politiques afin que les financements et les cadres politiques nécessaires pour que les nouvelles idées prennent racine au niveau national soient également mis en place.

## RÉACTION AU SANS-ABRISME DANS LES ANNÉES 1980 ET 1990

À la fin des années 1980, on a assisté à une hausse spectaculaire du nombre de personnes, de tous âges et de toutes origines, qui dormaient dans la rue. Des familles de sans-abri étaient entassées dans des chambres d'hôtes inadéquates alors que pour d'autres, la seule possibilité de logement consistait en des chambres meublées surpeuplées et mal gérées.

1 [andrew.vandoorn@hact.org.uk](mailto:andrew.vandoorn@hact.org.uk)

2 [www.hact.org.uk](http://www.hact.org.uk)



Voici quelques-unes des réponses proposées par HACT à cette crise du logement :

- Mener un appel au niveau de tout le secteur en 1987 qui a permis de récolter 800.000 £ pour l'Année internationale de l'abri pour les sans-abri. L'argent récolté a bénéficié à de nombreuses associations parmi lesquelles *London Connection* et a également permis de mettre sur pied *Homeless International*;
- Apporter un financement à un éventail d'initiatives visant une variété de groupes de personnes sans domicile, jeunes gens et personnes âgées et familles issues des communautés noires et ethniquement minoritaires. Parmi ces initiatives, on compte des centres d'accueil, des refuges de nuit, des projets de logement de courte durée, des conseils en matière de logement et des services de sensibilisation;
- Financer les services de conseils aux personnes sans domicile célibataires via CHAR, la Campagne nationale pour les célibataires sans abri.

En 1997, HACT, en association avec *Age Concern*, une association qui s'occupe de la protection des droits des personnes âgées, a publié *Homeless Older People: A Forgotten Generation* – « Les personnes âgées sans domicile : une génération oubliée »? Ce rapport sur le sans-abrisme à un âge plus avancé, qui a eu un très grand retentissement, a abouti à la création de la *Coalition on Older Homelessness* – « La coalition sur le sans-abrisme des personnes âgées » une collaboration entre *Help the Aged* – « Aide aux personnes âgées » (une autre œuvre caritative pour les personnes âgées) et *Crisis* – « Crise » (l'œuvre caritative britannique qui s'occupe des célibataires sans-abri) et d'un programme de trois ans pour soutenir près de 20 projets visant à traiter les problèmes des personnes âgées sans-abri.

À une époque où le Royaume-Uni s'intéressait davantage au sans-abrisme sous l'angle des jeunes ou des familles, HACT a démontré sa volonté de pousser le secteur à réfléchir de manière plus large. L'association a permis d'encourager les prestataires de logements et de services d'aide à s'engager vis-à-vis du groupe des personnes dans la cinquantaine et au-delà dont on ne s'occupait pas correctement. Nombre d'entre elles avaient été sans-abri la plus grande partie de leur vie et vivaient soit dans la rue soit dans des centres d'hébergement où elles languissaient avec des besoins en termes d'accompagnement personnel.

Les enseignements tirés de ces projets se sont concrétisés par un partenariat de travail avec *Homeless Link* (la fédération des associations travaillant avec les sans-abri au Royaume-Uni) financé par HACT.

Le travail de HACT dans le développement de nouvelles solutions de logement pour les personnes sans domicile s'est poursuivi dans les années 1990 et dans les années 2000 avec de nouveaux projets axés sur les réfugiés et les migrants d'autres pays européens et sur les femmes fuyant la violence conjugale.

### **HACT AUJOURD'HUI – MENER, INSPIRER ET FACILITER L'INNOVATION SOCIALE VIA DES PARTENARIATS SUR LE TERRAIN**

Alors, qu'en est-il de HACT aujourd'hui?

L'œuvre caritative continue de travailler au niveau local pour pousser et inspirer de nouvelles solutions pour les personnes sans domicile et pour d'autres groupes de personnes marginalisées. Cela implique souvent de remettre en cause la manière dont les services ont été gérés pendant des années et d'encourager les gens à travailler différemment à l'avenir.

En réponse à l'ordre du jour de la « personnalisation » du gouvernement britannique, dont le but est d'accorder aux utilisateurs de services davantage de contrôle sur la manière dont on dépense le budget destiné à leurs soins et au soutien qui leur est accordé, HACT a mis en place un programme appelé *up2us* – « C'est à nous ». Dans le cadre de ce programme, on envisage la manière de mettre ensemble des groupes d'utilisateurs pour leur permettre d'influencer le type de services à leur disposition en combinant leur pouvoir d'achat.

Un projet pilote, *Porchlight*, a notamment été mis sur pied. Il s'agit d'une association de lutte contre le sans-abrisme dans le Kent (un comté du Sud du Royaume-Uni), dont le but est de donner aux jeunes davantage de choix et de contrôle sur les services de soutien qu'ils souhaitent acheter ensemble. Cela va de la formation à l'éducation en passant par des activités sociales et d'autres formes d'accompagnement.

Cette dynamique vers davantage de contrôle et de choix des utilisateurs de services sur les services d'accompagnement représente un défi pour les prestataires de services, mais également des occasions importantes de réfléchir de façon nouvelle et créative ; et HACT est bien placée pour faire avancer cet ordre du jour.

Au cœur de ce changement se trouve le fait d'encourager les personnes sans domicile et d'autres à s'engager vis-à-vis des services de façon très différente afin qu'elles soient considérées comme des personnes avec un capital, une valeur et qui valent la peine plutôt que des personnes qui n'ont que des manques et des besoins.

**[Le travail d'HACT] implique souvent de remettre en cause la manière dont les services ont été gérés pendant des années et d'encourager les gens à travailler différemment à l'avenir.**



Le programme intergénérationnel de HACT, *age2age*, comprend notamment un projet intéressant du nom de *Homeshare*. Ce travail dans des zones rurales vise à mettre ensemble une personne âgée qui a de petits besoins d'accompagnement et de l'espace disponible dans sa maison et un jeune qui aurait autrement du mal à se trouver un toit. Cet arrangement comporte des avantages pour les deux parties, le jeune offrant une présence et un accompagnement pratique à la personne âgée qui aurait autrement du mal à entretenir sa maison et à vivre de façon indépendante. Cela permet également de construire des ponts entre les générations, en permettant que se développent le respect et la compréhension des deux côtés de la frontière générationnelle.

Encore une fois, cette disposition va au-delà des besoins évidents des deux groupes et est plutôt axée sur ce que l'un peut apporter à l'autre et sur le « capital » qu'ils peuvent apporter à la relation. Ce modèle n'est pas neuf, il a été mis en œuvre dans certaines régions du Royaume-Uni, en Europe et dans le monde depuis des années. Cela n'a toutefois jamais marché dans les communautés rurales du Royaume-Uni. Dès lors, HACT pilote ce projet en zone rurale pour comprendre et voir si cela peut marcher. L'innovation sociale ne consiste pas toujours à faire quelque chose de complètement neuf. Il s'agit quelquefois d'adopter des approches éprouvées et expérimentées et de les appliquer dans de nouvelles régions et avec de nouvelles personnes.

L'un des résultats clés démontrés par HACT via des projets comme celui-ci est l'impact plus large que peut avoir le fait de rassembler ainsi des groupes de personnes au niveau communautaire. Construire des ponts entre des groupes qui n'interagiraient peut-être pas dans la même mesure dans des circonstances normales apporte une fondation pour un travail conjoint dans un éventail d'autres domaines. Cela permet d'ouvrir le dialogue et constitue un tremplin pour que d'autres conversations aient lieu.

Il est quelquefois aussi important de fournir un espace pour ces conversations que d'apporter un accompagnement sur le terrain. Après de nombreuses années de travail dans le cadre de projets visant les réfugiés et les migrants, HACT a mis sur pied le *Housing and Migration Network*<sup>3</sup> - « Le réseau logement et migration ». HACT a rassemblé ce réseau indépendant et limité dans le temps de responsables politiques expérimentés connectés et de praticiens pour voir comment améliorer les conditions de logement des

nouvelles communautés d'immigrants au Royaume-Uni. À partir de ce réseau, de nouvelles relations vont pouvoir se construire et de nouvelles idées pourront être générées pour répondre au flux dynamique de personnes qui entrent et sortent du Royaume-Uni.

### **SOLUTIONS DURABLES VIA DES PARTENARIATS DE LOGEMENT**

HACT comprend que son modèle d'innovation est fortement construit sur la force des prestataires de logements qui jouent un rôle significatif via leur présence importante au sein des communautés les plus pauvres et les plus démunies du Royaume-Uni. Ils sont engagés dans ces quartiers à long terme et en tant que tels, ils peuvent utiliser leur force de façon très créative. Dans de nombreux cas, ils apportent une fondation plus solide et plus durable à l'innovation sociale que certaines autres associations dont la présence est déterminée par un financement limité dans le temps.

Il est aussi important de réagir aux modifications de l'environnement aujourd'hui que de garder un œil sur l'avenir. L'innovation sociale ne se passe pas toujours d'un jour à l'autre et il faut quelquefois du temps pour que des idées soient éprouvées et expérimentées et pour que le financement intervienne dans le cadre de ces modèles pour les rendre viables à long terme. Un bon exemple de ceci sont les *Care and Repair services* - « services de soins et de réparation » pour les propriétaires plus âgés qui ont du mal à entretenir leur propriété. HACT a joué un rôle essentiel dans le lancement de ce projet dans les années 1980, mais ce n'est qu'en 2003 que *Care and Repair* s'est étendu à tout le Royaume-Uni. Cela montre l'importance double d'avoir une vision vers l'avenir tout en investissant aujourd'hui dans les modèles qui constitueront les solutions de demain.

Ce que HACT a surtout démontré au cours des 50 dernières années et ce que cette association démontre encore aujourd'hui, c'est que lorsque l'on donne suffisamment de liberté d'innovation et de prise de risque aux associations ainsi que les capacités et les ressources pour partager ces innovations avec d'autres, des idées extraordinaires et révolutionnaires peuvent émerger avec de très petites sommes d'argent. Même à une époque de restrictions des financements, la passion, l'élan et l'imagination que HACT est capable de susciter et d'entretenir sur le terrain peuvent permettre à de petites idées, expérimentées localement, de devenir des solutions durables au niveau national et même international.

3 <http://hact.org.uk/housing-and-migration-network>



## Housing First Europe: Expérimenter une innovation sociale dans la lutte contre le sans-abrisme

Par Dr. Volker Busch-Geertsema,<sup>1</sup> *GISS, Brême, Allemagne*

La détresse que représente le sans-abrisme est présente dans toute l'Union européenne, même dans des États providence développés. Il est dès lors essentiel que le secteur de la lutte contre le sans-abrisme fasse preuve d'innovation, en particulier parce qu'il est de plus en plus évident que le système des refuges et d'autres types d'hébergements temporaires n'apportent pas de solution à long terme au sans-abrisme. On considère que les approches de type logement d'abord sont *innovantes* et qu'elles sont *particulièrement* efficaces dans la lutte contre le sans-abrisme de longue durée/chronique ; c'est pourquoi ces approches ont suscité un vif intérêt en Europe. Le logement d'abord a initialement été développé aux États-Unis et a été surtout utilisé pour lutter contre le sans-abrisme chronique, en particulier des personnes souffrant de maladies mentales et de toxicomanie concomitante. L'association *Pathways to Housing – Trajectoires vers le logement* – à New York a été la première à utiliser le logement d'abord. Cette approche a remporté un très vif succès en termes de logement, tout comme en termes d'accompagnement des personnes sans domicile qui ont des besoins multiples et complexes (Tsemberis et al 2004, Padgett et al 2006, Tsemberis 2010 a et b). Au contraire des approches « par étapes » qui prédominent dans de nombreux pays européens et en vertu desquelles on exige de la personne sans domicile qu'elle fasse la preuve qu'elle est « prête à intégrer un logement » avant de lui proposer un hébergement stable à long terme<sup>2</sup>, dans le cadre de projets de type logement d'abord, on place d'emblée les personnes sans domicile dans un logement indépendant sans exiger qu'elles passent par des programmes de transition. Mais le logement d'abord ne signifie pas « logement seul » : un accompagnement important et multidisciplinaire est résolument apporté aux personnes sans domicile relogées, bien que la participation à cet accompagnement, le suivi d'une thérapie ou la sobriété ne constituent pas des conditions - ils ne peuvent pas perdre leur logement s'ils n'y parviennent pas.

Dans la plupart des pays européens, on croit assez largement que les personnes sans domicile avec des besoins d'accompagnement complexes ne parviennent pas à rester dans une location. Le modèle du logement d'abord aux États-Unis a permis de prouver le contraire, c'est-à-dire que la grande majorité de ce groupe de personnes particulièrement

vulnérables peuvent se maintenir dans leur location pour autant qu'on leur propose un accompagnement adéquat. On considère que ce modèle est innovant en termes de rentabilité parce que les clients relogés recourent beaucoup moins aux hébergements d'urgence, aux services médicaux d'urgence et ont moins de probabilité de causer des dépenses liées aux interventions de police et au système pénal. Les services peuvent également être fournis à moindre coût que dans des institutions traditionnelles pour personnes sans domicile s'il ne faut pas construire d'hébergement spécialisé. L'approche du logement d'abord consiste à renforcer les capacités des personnes sans domicile à se maintenir dans leur location (avec ou sans accompagnement), en promouvant des conditions de vie plus stables et en prévenant la répétition des épisodes répétés de sans-abrisme.

En Europe, l'approche du logement d'abord du sans-abrisme est actuellement expérimentée dans un certain nombre de villes et certaines évaluations sont déjà en cours au niveau local. Un certain nombre d'articles et d'études limitées ont été récemment publiés sur le sujet ; on tente d'y évaluer le potentiel (et les limites probables) de l'approche du logement d'abord dans le contexte de l'assistance publique en Europe. On y souligne la nécessité d'expérimenter et d'évaluer de tels projets dans différents contextes locaux et nationaux à différents endroits d'Europe (Atherton et McNaughton Nicholls 1998; Busch-Geertsema 2010; Johnsen et Teixeira 2010; McNaughton Nicholls et Atherton 2011; Pleace 1998 et 2011). Bien que différentes méthodes d'intervention pour reloger les personnes sans domicile avec des problèmes complexes aient été expérimentées et évaluées aux États-Unis (Coldwell et Bender 2007; Nelson et al. 2007), cela n'a jamais été réalisé de façon systématique dans aucun pays européen.

Un dossier soumis à l'appel d'offre de 2010 sur l'expérimentation sociale dans le cadre du programme PROGRESS de la Commission européenne (DG Emploi, affaires sociales et inclusion) concernant un projet d'évaluation et d'échange appelé *Housing First Europe – Logement d'abord Europe* – a été récemment sélectionné en vue d'un financement. *Housing First Europe* va démarrer le 1<sup>er</sup> août 2011 et devrait durer 24 mois. Dans ce cadre, on expérimentera et on évaluera des projets de logement d'abord dans

On considère que [le modèle du logement d'abord] est innovant en termes de rentabilité parce que les clients relogés recourent beaucoup moins aux [services] d'urgence, et ont moins de probabilité de causer des dépenses liées [...] au système pénal.

<sup>1</sup> [vbq@giss-ev.de](mailto:vbq@giss-ev.de)

<sup>2</sup> For a critique see Sahlin 2005 and Busch-Geertsema and Sahlin 2007.



cinq villes européennes dans une perspective européenne, en vue d'apporter davantage de clarté sur le potentiel et les limites de l'approche, ainsi que les éléments essentiels des projets de logement d'abord. Cela permettra également de faciliter l'apprentissage mutuel avec des partenaires supplémentaires dans cinq « villes pairs » où d'autres projets de logement d'abord sont prévus ou sont mis en œuvre et avec un groupe de pilotage comprenant la FEANTSA et HABI-TACT en tant qu'acteurs européens, des chercheurs expérimentés, des représentants de programmes nationaux de lutte contre le sans-abrisme et Sam Tsemberis, le fondateur de *Pathways to Housing – Trajectoires vers le logement* à New York.

Le principal maître-d'œuvre de *Housing First Europe* est le Conseil national danois des services sociaux (Birthe Povlsen en est la principale personne responsable) et le coordinateur de l'évaluation et de l'échange sera l'auteur de cette contribution, Volker Busch-Geertsema, chargé de recherches principal à la GISS (l'Association pour la recherche sociale et la planification sociale innovantes) à Brême en Allemagne et également coordinateur de l'Observatoire européen du sans-abrisme. Le partenariat comprend un large éventail d'acteurs notamment des ONG, des prestataires de services, des autorités locales, des universités et des pouvoirs publics. Les cinq projets de logement d'abord (ou « sites d'expérimentation ») à évaluer se trouvent dans les villes suivantes: Amsterdam, Budapest, Copenhague, Glasgow et Lisbonne. Les cinq sites « pairs » qui participeront à trois des cinq réunions du projet se trouvent à Dublin, Gand, Göteborg, Helsinki et Vienne. La dernière réunion sera la conférence finale qui aura lieu en juin 2013, probablement à Amsterdam et qui sera ouverte au public.

A des fins de comparaison, *Housing First Europe* se concentrera sur des sites d'expérimentation qui ont une définition assez stricte du logement d'abord selon le modèle américain original, c'est-à-dire des projets:

- Avec des unités de vie indépendantes (p.ex. pas des centres d'hébergement);
- Où les locataires ont une certaine forme de sécurité d'occupation;
- Qui ciblent des personnes ayant des problèmes de santé mentale/de drogue/d'alcool ou d'autres besoins complexes en termes d'accompagnement (c. à d. qui n'auraient pas accès au logement sans accompagnement);
- Où l'on propose un accompagnement proactif (mais où le logement n'est pas soumis à la condition d'accepter cet accompagnement proposé de façon active);
- Où l'accès ne dépend pas de séjours préalables dans d'autres types d'hébergements transitoires ou à d'autres types de « préparation ».

*Housing First Europe* sera mis en œuvre via trois volets principaux :

1. Un volet de recherche et d'évaluation dans lequel on évaluera les projets de logement d'abord et qui permettra de tirer des conclusions en ce qui concerne l'efficacité de l'approche: des questions clés de recherche permettront d'obtenir des réponses détaillées quant à l'organisation des projets locaux de logement d'abord, aux critères d'accès, au profil effectif des clients, au flux de clients dans les projets et des informations concernant la durée du séjour ainsi que le nombre et les raisons des abandons, l'offre d'accompagnement et les besoins d'accompagnement, les dépenses impliquées, les effets en termes de qualité de vie, etc.
2. Un volet d'apprentissage mutuel permettra de rassembler différents acteurs pour discuter du résultat des évaluations, et de faciliter les échanges sur les différents projets de logement d'abord dans l'UE et au-delà (États-Unis, Canada). Des réunions (du groupe de pilotage et des partenaires du projet) permettront de discuter des points communs et des différences entre les projets et des défis communs, ce qui contribuera à développer la compréhension mutuelle des concepts du logement d'abord.

Des différences dans les approches existantes de logement d'abord seront discutées et analysées en ce qui concerne, par exemple, le rôle du choix, le type de logement proposé (logements éparpillés par opposition à regroupés), le type, la durée et l'intensité de l'accompagnement proposé. Les difficultés rencontrées et les approches réussies des organismes de soutien dans l'obtention d'un logement classique, dans la gestion du risque financier pour les prestataires de services, etc. seront documentées. Il est prévu d'élaborer des recommandations en vue de traiter les problèmes typiques liés à cette approche (comme des rechutes des utilisateurs qui retournent dans la rue, les plaintes des voisins, le non paiement du loyer, les besoins en accompagnements auxquels on n'a pas répondu et le rejet de l'accompagnement, l'isolement social, l'inactivité professionnelle, la toxicomanie, etc.) et en vue d'utiliser potentiellement cette approche à une plus large échelle.

D'ici à la fin de 2011, les principaux détails concernant les sites expérimentés et davantage d'informations concernant le projet seront disponibles sur le site internet de *Housing First Europe*. Les informations concernant l'adresse internet seront prochainement publiées, dès que le site sera fonctionnel.



## RÉFÉRENCES

- Atherton, I. et McNaughton Nicholls, C. (2008) 'Housing First' as a Means of Addressing Multiple Needs and Homelessness. *European Journal of Homelessness*, Vol 2, 289–303
- Busch-Geertsema, Volker (2010) *The Finnish National Programme to reduce long-term homelessness* (Rapport de synthèse pour l'évaluation par les pairs), OESB, Vienne. Téléchargez: <http://www.peer-review-social-inclusion.eu/peer-reviews/2010/the-finnish-national-programme-to-reduce-long-term-homelessness/synthesis-report-peer-review-finland-the-finnish-national-programme-to-reduce-long-term-homelessness/download>
- Busch-Geertsema, V. et Sahlin, I. (2007) The Role of Hostels and Temporary Accommodation. in: *European Journal of Homelessness*, Vol. 1, 67–93
- Coldwell, C.M. et Bender, W.S. (2007) The Effectiveness of Assertive Community Treatment for Homeless Populations With Severe Mental Illness: A Meta-Analysis, in: *Am J Psychiatry* 2007; 164:393–399
- Johnsen, S. et Teixeira, L. (2010) *Staircases, Elevators and Cycles of Change: Housing First and Other Housing Models for People with Complex Support Needs*. London: Crisis.
- McNaughton Nicholls, C. et Atherton, I. (2011) Housing First: Considering Components for Successful Resettlement of Homeless People with Multiple Needs, *Housing Studies*, 26:5, 767-777
- Nelson, G., Laurier, W., Aubry, T. et Lafrance, A (2007) A Review of the Literature on the Effectiveness of Housing and Support, Assertive Community Treatment, and Intensive Case Management Interventions for Persons With Mental Illness Who Have Been Homeless, in: *American Journal of Orthopsychiatry*, 2007, Vol. 77, No. 3, 350–361
- Padgett, D. K., Gulcur, L., et Tsemberis, S. (2006) Housing First Services for People Who Are Homeless With Co-Occurring Serious Mental Illness and Substance Abuse. *Research on Social Work Practice* 16, 1, 74-83
- Pleace, N. (2008) *Effective Services for Substance Misuse and Homelessness in Scotland: Evidence from an International Review* (Scottish Government Social Research). Disponible à l'adresse : [www.scotland.gov.uk/social-research](http://www.scotland.gov.uk/social-research)
- Pleace, N. (forthcoming, 2011) The Ambiguities, Limits and Risks of Housing First from a European Perspective. *European Journal of Homelessness*, Vol. 5:2
- Sahlin, I. (2005) The Staircase of Transition: Survival through Failure. *Innovation – The European Journal of Social Science Research* 18 (2) 115–135
- Tsemberis, S.; Gulcur, L. and Nakae, M. (2004) 'Housing First, Consumer Choice, and Harm Reduction for Homeless Individuals with a Dual Diagnosis' *American Journal of Public Health* 94, 4, 651-656
- Tsemberis, S. (2010a) 'Housing First: Ending Homelessness, Promoting Recovery and Reducing Costs' in I. Gould Ellen et B. O'Flaherty (eds) *How to House the Homeless*. Russell Sage Foundation: New York
- Tsemberis, S. (2010b) *Housing First: The Pathways Model to End Homelessness for People with Mental Illness and Addiction*. Hazelden: Minnesota



## Qu'est-ce que le logement d'abord?

Par **Nan Roman**, *Présidente et Directrice générale de la National Alliance to End Homelessness (Alliance nationale pour mettre un terme au sans-abrisme)<sup>1</sup>, États-Unis*

Combiner un logement et des services permet d'aider une grande variété de personnes à sortir plus rapidement du sans-abrisme.

Le logement d'abord est une approche développée aux États-Unis, élaborée sur le principe qu'une expérience brève de sans-abrisme et une stabilisation rapide valent mieux pour les personnes sans domicile et sont plus efficaces pour mettre un terme au sans-abrisme. Selon l'approche du logement d'abord, on place rapidement les personnes sans domicile dans un logement et ensuite on leur fournit ou les met en relation avec des services en fonction de leurs besoins. L'approche la plus couramment utilisée est plutôt celle des « services d'abord, logement ensuite ». Bien qu'en vertu de l'approche du logement d'abord l'idée ne soit pas que le logement seul suffise à résoudre tous les problèmes des personnes, on considère toutefois que le logement constitue une plateforme nécessaire pour que les services, l'éducation, l'emploi et la santé se révèlent fructueux: en un mot pour parvenir à un bien-être personnel et familial. Cette approche comporte également l'avantage d'être tournée vers les clients: ce que les personnes sans domicile veulent et recherchent, c'est un logement.

L'approche du logement d'abord est centrée sur quelques éléments essentiels.

- L'accent est mis sur le fait d'aider les personnes et les familles à accéder à un logement *aussi vite que possible* et le *logement n'est pas limité dans le temps* (il ne s'agit pas d'un refuge, d'un logement transitoire, etc.).
- Bien que l'on puisse proposer des services d'aide à la résolution de crises et à la recherche de logement au cours du processus d'obtention d'un logement, les services de base visant la promotion du bien-être et la stabilité en termes de logement (le traitement, l'éducation, le développement de l'enfant, etc.) sont principalement proposés *après* le placement dans un logement.
- La nature et la durée des services dépendent des besoins personnels et le recours aux *services se fait sur une base volontaire*.
- Le logement n'est pas subordonné au suivi des services ; les clients doivent toutefois respecter les *exigences classiques liées à une location* (payer son loyer, etc.).

Le terme de *logement d'abord* est le plus couramment utilisé pour décrire une approche d'aide aux personnes sans domicile souffrant de troubles graves de santé mentale et de toxicomanie. Dans ce contexte, on l'oppose à l'approche qui consiste à être « prêt pour le logement » selon laquelle la condition préalable à l'obtention d'un logement est d'être sobre ou de suivre son traitement. Le principe du logement d'abord s'applique toutefois également à des personnes qui ont des problèmes moins graves ou plus temporaires, comme des familles ou des personnes qui sont sans domicile pour des raisons économiques. Habituellement, ces personnes sont logées dans des refuges ou dans des logements transitoires souvent à un prix relativement élevé et pour des périodes relativement longues (jusqu'à deux ans), tout en se voyant proposer des services qui les rendront « aptes » au logement. Toutefois, pour cette population égale-

ment, la stratégie qui consiste à se centrer davantage sur le placement dans un logement, même si la subvention est relativement peu élevée et qu'il y a peu de services de proximité se révèle plus efficace et d'un coût moins élevé.

### QUE COMPORTE L'APPROCHE DU LOGEMENT D'ABORD ?

Bien qu'il y ait une grande variété de modèles de programmes, les programmes ou les systèmes de logement d'abord comprennent en général les activités suivantes.

#### Évaluation et ciblage

Les personnes et les familles font l'objet d'une évaluation en profondeur en amont avant d'être envoyées auprès d'un prestataire de logement d'abord ou de bénéficier des services proposés par ce prestataire. Cela permet au prestataires de connaître les besoins des clients et de vérifier si le(s) programme(s) disponible(s) peut (peuvent) répondre à ces besoins. Le niveau d'aide que les programmes peuvent apporter détermine le plus souvent qui peut être ciblé dans le cadre des services de logement d'abord.

Les informations disponibles montrent que le logement d'abord convient à la plupart des personnes sans domicile, sinon toutes. Combiner un logement et des services permet d'aider une grande variété de personnes à sortir plus rapidement du sans-abrisme. Ceci est corroboré par des recherches qui montrent que la plupart des familles précédemment sans domicile, notamment celles qui ont des difficultés importantes, parviennent à se maintenir dans leur logement si on leur alloue une aide au logement à long terme. L'évaluation d'interventions de type logement d'abord auprès de sans-abri chroniques confirme cela également. Un grand nombre de personnes qui n'ont pas eu de logement pendant des années peuvent se maintenir dans un logement grâce à une subvention et à un accompagnement global. Enfin, des recherches récentes montrent que des personnes et des familles dont les besoins sont limités, mais qui sont devenues sans-abri, peuvent en sortir rapidement et éviter des épisodes répétés même avec de petits montants d'aide au logement et des services de proximité limités.

#### Logement permanent

On observe de grandes variations dans la manière dont les prestataires de logement d'abord répondent aux besoins des personnes et des familles qu'ils aident.

- Certains programmes de logement d'abord ne proposent qu'une aide financière minimale, comme une aide avec caution et frais de dossier. Aux termes d'autres programmes, il est possible d'obtenir une aide au logement de plus long terme voire permanente.
- Certains programmes de logement d'abord ne proposent que des appartements provenant du marché locatif privé. Dans d'autres programmes, le prestataire est le bailleur principal d'appartements

<sup>1</sup> Les questions ou les demandes peuvent être envoyées à Catherine An, [can@naeh.org](mailto:can@naeh.org)



qu'il sous-loue aux participants au programme ou alors il achète ou fait construire des logements sous-loués ensuite aux participants.

- Dans certains modèles, le programme de logement d'abord est le détenteur principal du bail pendant une période de temps initiale au cours de laquelle la personne ou la famille participe au programme. Quand les services du programme prennent fin, le locataire reprend le bail à son compte. Dans d'autres modèles de programmes, la famille ou la personne détient dès le départ un bail avec un propriétaire public ou privé.

Pour loger les personnes dans le cadre des programmes de logement d'abord, il convient d'aider les personnes à surmonter les barrières qui les empêchent d'accéder à un logement permanent. Cela comprend entre autres de les aider à résoudre des problèmes de crédits non réglés, à traiter leurs problèmes de parcours chaotique en tant que locataire, à mettre en ordre leurs papiers administratifs, etc. Cela implique également de les aider activement à trouver un logement en les mettant en relation avec des propriétaires, des sociétés qui gèrent des logements, des offices publics de logement, des associations de la société civile et des congrégations religieuses.

Pour avoir accès à des unités de logements, qui sont rares, les programmes de logement d'abord doivent répondre aux préoccupations des propriétaires, des exploitants de logements, et des promoteurs. Parmi les stratégies développées, on peut citer le fait de donner aux propriétaires un accès 24h/24 et 7 jours/7 au personnel du programme pour traiter les problèmes causés par les locataires ; des cautions plus élevées ; et l'engagement de reloger rapidement les locataires qui violeraient les termes du bail. Certains propriétaires finissent par accorder la priorité aux locataires « logement d'abord » en raison des avantages financiers et administratifs qu'ils retirent du partenariat avec les associations de logement d'abord.

Tous les prestataires de logement d'abord ont pour objectif principal d'aider les personnes et les familles à emménager *dès que possible* dans un logement permanent, en partant du principe que les besoins en matière de services sociaux peuvent être mieux traités après leur emménagement dans leur nouvelle maison.

### **Des services d'accompagnement d'intensité faible, modérée ou élevée**

Les services proposés aux participants aux programmes de logement d'abord varient en fonction de leurs besoins. Quelquefois, les programmes de logement d'abord n'interviennent qu'au moment de la crise et pour le relogement ; ils réfèrent ensuite les nouveaux locataires à des services au sein de la communauté. À l'autre extrémité du spectre, les locataires qui ont des problèmes plus importants et chroniques peuvent avoir besoin de services à long terme, basés dans leur logement. L'objectif est de leur proposer juste assez de services pour qu'ils se maintiennent avec succès dans leur logement et de promouvoir le bien-être économique et social des personnes et des familles. La capacité des programmes à apporter des services d'accompagnement suite à un placement dans un logement est en grande partie déterminé par et détermine qui est ciblé pour ces services de logement d'abord.

### **Mesures des résultats**

Pour déterminer l'efficacité des programmes de logement d'abord, il convient de collecter des données relatives aux résultats obtenus. Parmi les résultats principaux qu'il convient d'évaluer dans le cadre d'un programme de logement d'abord, on compte les résultats en termes de logement pour l'individu ou pour la famille. Avec quelle rapidité les familles sont-elles relogées? Les personnes et les familles restent-elles logées? Les familles ou les personnes réintègrent-elles un refuge?

Dans le cadre de ces programmes, on peut collecter des résultats relatifs au bien-être de la famille ou de la personne. Les programmes destinés aux familles peuvent avoir des résultats en termes d'emploi et de revenus et de performances scolaires des enfants. Dans le cadre des programmes qui visent les personnes sans domicile chroniques, on peut examiner les augmentations ou les diminutions de séjours en hôpital, d'implications avec les services de répression, ou d'engagements dans un emploi. La réduction des coûts peut également constituer une mesure importante.

Il est également essentiel d'examiner l'impact du logement d'abord dans la réduction du sans-abrisme général au sein de la communauté ou dans la ville. Cela peut se faire par un comptage régulier des personnes sans domicile. Une autre mesure possible consiste à évaluer si la longueur moyenne d'un épisode de sans-abrisme est réduite.

### **ALLER DE L'AVANT**

De plus en plus de recherches démontrent l'efficacité de l'approche du logement d'abord quand on l'utilise avec des personnes sans domicile qui ont de graves handicaps de comportement, de santé et autres. Selon ces recherches, l'approche est non seulement efficace pour placer les personnes et pour qu'elles se maintiennent dans un logement permanent, mais aussi pour réduire les coûts associés à ces personnes au sein du système de santé et du système judiciaire.

Le logement d'abord fonctionne également pour les personnes dont les besoins sont moins importants. Des recherches récentes réalisées aux Etats-Unis ont démontré le prix élevé que représentent les séjours en refuges et en logements transitoires pour les personnes et les familles sans domicile, en particulier en regard du prix du logement. Un investissement important récent des Etats-Unis dans le relogement rapide - *Rapid Re-Housing*<sup>2</sup> (une variation du logement d'abord qui n'inclut habituellement pas l'aide au logement de longue durée, mais plutôt des aide à court terme pour ramener rapidement les ménages dans un logement) apportera bien plus d'informations quant à l'efficacité et au coût de cette intervention pour un plus grand groupe de personnes sans domicile. L'approche du logement d'abord, dans toutes les populations et pour toutes les catégories de besoins a clairement une influence et des communautés partout aux Etats-Unis commencent à repenser leur système de lutte contre le sans-abrisme et leur système général pour se centrer sur la stabilité en termes de logement.

Nous allons de l'avant et continuons à opter pour l'approche du logement d'abord parce que cela permettra aux personnes, aux familles et à la nation, de mettre un terme beaucoup plus rapide au sans-abrisme.

2 1,5 milliards de \$ sur trois ans pour la prévention du sans-abrisme et le programme de relogement rapide.



# Une expérimentation française originale du modèle nord-américain “Housing First”

Par A. Régnier<sup>1</sup>, V. Girard<sup>2</sup>, C. Laval<sup>3</sup>, P. Estecahandy<sup>4</sup>, France

Trois constats qui se font écho peuvent introduire notre propos :

*Paris, hiver 2006* : l'image des tentes hébergeant des personnes sans-abri installées le long du Canal Saint-Martin marque les esprits. Par cette action à haute visibilité médiatique, l'association *Les Enfants de Don Quichotte* n'interpelle pas seulement une fois de plus les pouvoirs publics sur l'urgence de la situation mais elle exprime également une critique forte de l'efficacité et de la capacité d'adaptation de ce secteur aux évolutions de la grande précarité. Cette initiative a été le point de départ d'une véritable prise de conscience de la nécessité d'élaborer une approche nouvelle.

*Le lien fort entre sans-abrisme et altération de l'état de santé* : avec une espérance de vie estimée de 30 à 35 ans inférieure à la population générale, associée à une qualité de vie dégradée, les personnes sans chez soi font l'objet de violences psychosociales, physiques et sexuelles avec des fréquences incomparablement élevées. Concernant les troubles mentaux sévères, les conclusions de l'enquête SAMENTA montrent que 30% des personnes vivant dans la rue dans l'agglomération parisienne présentent un trouble mental sévère. S'il ne faut pas, pour autant, assimiler maladie mentale et exclusion sociale, l'étude montre en revanche que « (...) Pour les individus atteints d'un trouble sévère, (...) [une] distance par rapport aux soins et à l'accompagnement s'accompagne d'expériences de violences subies plus fréquentes que pour le reste de la population sans logement (...) »

*Enfin le constat partagé par tous les acteurs de terrain* que ces mêmes personnes qui auraient des besoins d'accompagnement et de soins élevés, échappent aux dispositifs classiques d'aide mis en place par l'Etat et les associations, et que face à elles, ils sont le plus souvent mal outillés.

En restituant ces constats dans un contexte de changement stratégique, cet article insiste particulièrement sur ce qui fait la spécificité du programme « un chez soi d'abord » : construit à l'articulation de deux enjeux de politiques publiques – la prise en charge/ accompagnement des personnes sans-abri et celle des personnes vivant avec troubles psychiatriques sévères -, ce programme relève simultanément d'une problématique d'action sociale et de santé mentale.

## LE LOGEMENT D'ABORD : UNE STRATÉGIE NOUVELLE EN EUROPE ET EN FRANCE

En Europe, l'approche dite du logement d'abord a permis de diminuer le nombre de personnes vivant dans la rue, et notamment au Royaume-Uni et dans les pays nordiques qui constituent des modèles à explorer (Damon, 2009). Lors de la Conférence européenne de consensus sur le sans-abrisme, organisée sous la présidence belge de l'Union européenne avec la participation active de la France fin 2010, l'approche du logement d'abord a été reconnue comme l'approche pertinente pour mettre un terme au sans-abrisme « chronique » (« long-term homelessness ») en Europe.

En France, le gouvernement a chargé la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) en novembre 2007, d'organiser une conférence de consensus afin de définir les lignes de force d'une politique publique nouvelle en faveur des sans-abri. Adaptation de la réponse à la situation de chaque personne, décloisonnement institutionnel, pluridisciplinarité, continuité de l'accompagnement seront autant de principes formulés à cette occasion. Le Premier ministre a ensuite chargé fin 2007 le député Etienne Pinte de lui remettre un rapport sur l'hébergement d'urgence et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées et ses préconisations ont conduit au lancement du « Chantier national prioritaire 2008-2012 pour l'hébergement et le logement ». Une volonté politique forte a vu le jour pour apporter des réponses nouvelles.

Le constat alarmant est que l'approche traditionnelle « par étapes » maintient les personnes dans un système d'hébergement spécifique et échoue à un véritable accès à du logement ordinaire, c'est-à-dire un véritable chez soi. Une série de concertations a été mise en œuvre entre administrations et milieux professionnels et associatifs, aboutissant à la formulation d'une nouvelle stratégie. A l'issue de ce travail de concertation, de réflexion et de remise à plat, la stratégie française du « logement d'abord » a été présentée par le secrétaire d'Etat au logement le 10 novembre 2009. L'accès de chacun à un logement autonome et pérenne apparaît comme la condition *sine qua non* de l'inclusion dans la cité. Le logement devient l'élément-clef d'une véritable réinsertion des plus démunis. De plus, depuis la loi DALO de 2007, le droit au logement a été érigé en droit essentiel de l'individu qui doit être garanti par la puissance publique.

- 1 Préfet, délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées, Alain Régnier est chargé du pilotage national du programme « Un chez-soi d'abord »
- 2 Psychiatre, auteur du rapport sur la santé des personnes sans chez-soi remis en janvier 2010 aux ministres en charge du logement et de la santé ([http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_sante\\_des\\_personnes\\_sans\\_chez\\_soi.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_sante_des_personnes_sans_chez_soi.pdf)), Vincent Girard est coordinateur du volet recherche du programme « Un chez-soi d'abord »
- 3 Sociologue, chercheur, Christian Laval est coordinateur du volet recherche du programme « Un chez-soi d'abord »
- 4 Médecin, responsable d'un service d'accueil médicalisé de personnes sans-abri à Toulouse, Pascale Estecahandy est coordinatrice technique nationale du programme « Un chez-soi d'abord »



Cette nouvelle stratégie s'inspire également d'une approche socio-économique devant désormais sous-tendre les politiques publiques : droits et participation des usagers, responsabilisation des acteurs, observation comme élément préalable à des réponses adaptées, évaluation des dispositifs et approche coût/bénéfices et coût social.

Si l'approche du « logement d'abord », puise dans des expériences venues du terrain déjà menées en France depuis plusieurs années telles que les maisons-relais, solutions de logement adapté alliant vie communautaire et espaces privés, sa genèse et les principes du programme ne se résument pas au seul volet logement.

### **UNE APPROCHE PLUS SPÉCIFIQUE POUR DES PERSONNES AYANT DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES SÉVÈRES: LE PROGRAMME « UN CHEZ SOI D'ABORD »**

Le programme « Un chez-soi d'abord » tel qu'il est développé en France depuis janvier 2011 bénéficie d'un portage politique fort car il reprend les exigences de la stratégie nationale. Il s'inscrit dans un temps long dont les références, de New York à Marseille, sont à la fois globales et locales.

#### **Global .....**

Dans le champ de la santé mentale, ce programme s'inscrit dans une certaine continuité théorique, clinique mais aussi d'action publique. L'OMS depuis une décennie (Santé mentale : « Nouvelles conceptions, nouveaux espoirs » 2001 WHO) et la psychiatrie européenne dans sa frange la plus réformatrice (Italie, Angleterre, France) depuis l'après guerre, préconise de soigner les personnes dans leur milieu de vie plutôt que dans les hôpitaux ou institutions spécialisées, chaque fois que cela est possible. Cette option implique de développer les accompagnements nécessaires pour une prise en charge ambulatoire des troubles et pour une insertion réelle des personnes dans la communauté. Le « chez soi d'abord » se situe dans la filiation des mouvements thérapeutiques du « home treatment » développés depuis trente ans dans l'aire culturelle anglo-saxonne. Le « home treatment » se définit comme une offre des services capable de traiter le patient à l'extérieur de l'hôpital aussi longtemps que possible dans le lieu où il réside habituellement (« usual place of residence ») . Plus récemment des modèles de « Housing First » ont fait leur preuve outre-Atlantique. Le plus abouti est le « Pathways Housing First Program » qui a démarré au début des années 90 à New York sous l'impulsion du Dr Sam Tsemberis (modèle dont se recommande le programme français).

#### **.....versus local**

Une expérience particulièrement innovante s'est développée à Marseille entre 2008 et 2010. La Cité phocéenne concentre une population pauvre. Plus de 35 % des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Entre 5 et 10.000 personnes sans abri occupent les rues et espaces publics, principalement du centre-ville qui « accueille » par ailleurs un nombre important de primo-arrivants principalement des pays anciennement colonisés mais également d'Europe. Cette concentration de pauvreté donne l'impression d'une ville se situant à la frontière entre le premier et le second monde, les pays du Nord et les pays du Sud.

Dans la lignée d'une première mobilisation autour des questions de toxicomanies (décennie 90) émerge, au milieu des années 2000, une seconde vague de mobilisation plus axée sur le nombre grandissant de personnes ayant des troubles psychiatriques sévères (sur)vivant et mourant dans l'hyper centre de la ville de Marseille. Se revendiquant du principe qu'avoir un « chez soi » est plus essentiel que d'avoir accès à des soins, un collectif hétéroclite (de professionnels et de citoyens) ouvre un squat en plein centre-ville. Ancien hôtel de passe, doté de 15 chambres, dans une rue de la prostitution, à 200 mètres de la Mairie du premier arrondissement, il permet assez rapidement, grâce à l'aide de nombreuses associations (Médecins du Monde, TIPI, La Fondation Abbé Pierre, l'Armée du Salut) d'accueillir en moyenne 35 à 40 personnes par an. Un travailleur pair, ancien sans chez soi, habite le lieu et accueille les personnes qu'une équipe de santé mentale communautaire rencontre préalablement dans la rue. Cette équipe va elle aussi s'impliquer dans le « squat » et penser un projet thérapeutique avec les squatteurs. Tous « malades mentaux », et sans-abri, ces derniers sont amenés à avoir des responsabilités importantes car le soir et les week-ends il n'y a pas de professionnels. Chacun occupe une chambre pour une durée indéterminée et y organise sa vie privée comme il l'entend. Dans la mesure du possible, les choix des personnes, leurs temporalités, sont respectés. Il n'y a aucune obligation de prendre des traitements ni d'arrêter de consommer de l'alcool ou des drogues. Il n'y a pas d'obligation non plus d'avoir un projet de réinsertion, ou de sortie du lieu. Face à cet acte de désobéissance civile, les services sanitaires et sociaux vont rapidement choisir de créer une alliance avec les acteurs responsables.

En septembre 2008, Habitat Alternatif Social (HAS), une association spécialisée dans l'accompagnement au logement, facilite la légalisation du squat labellisé « thérapeutique ». C'est le premier squat jamais légalisé dans la ville.

**Le programme « Un chez-soi d'abord » [...] s'inscrit dans un temps long dont les références [...] sont à la fois globales et locales.**



Dans le même temps, cette équipe de santé mentale communautaire commence avec l'aide de HAS à proposer des logements ordinaires à des personnes ayant vécu longtemps à la rue et ayant des troubles psychiatriques sévères. De fait, les personnes concernées demandent, dans leur grande majorité, à avoir un appartement ou un studio, comme tout le monde. Entre janvier 2010 et juillet 2011 plus de 18 personnes seront logées. Elles ont toutes connues la rue, et ont des pathologies psychiatriques sévères, le plus souvent des addictions et parfois des problèmes somatiques importants. Une autre de leurs caractéristiques est qu'elles ont pour la plupart expérimenté l'offre de soins classique sans succès.

L'accompagnement proposé s'inspire du savoir-faire des acteurs mais aussi se revendique d'une approche nouvelle du soin psychiatrique, inconnu en France : « *les soins orientés autour du rétablissement* », mouvement et concept dont les racines états-uniennes puisent à la fois dans le mouvement des droits civiques, des « survivants de la psychiatrie », des soignants et des chercheurs engagés et militants.

En décembre 2008, la Ministre de la santé rencontre les résidents, discute avec eux et demande à Vincent Girard, psychiatre, de faire un rapport national sur la santé des personnes sans chez soi. Ce rapport est remis en janvier 2010 et préconisait notamment l'expérimentation en France d'un programme de type « Housing First ».

### **UN PROGRAMME EXPÉRIMENTAL SUR 3 ANS RÉALISÉ SUR 4 SITES : LILLE, MARSEILLE, TOULOUSE (EN 2011) ET PARIS (EN 2012)**

Le programme français « Un chez soi d'abord » se décline sur 4 sites en France, Lille, Marseille, Toulouse en 2011 puis Paris en 2012. Il présente un volet expérimental et un volet recherche et évaluation. Sur chacun des sites, 200 personnes volontaires seront recrutées selon les trois critères suivants : être sans-abri, souffrir de troubles mentaux sévères et avoir des besoins élevés. Parmi ces 200 personnes, 100 bénéficieront du programme expérimental et 100 poursuivront leur parcours dans le droit commun, elles constituent le groupe témoin. Les deux groupes sont suivis 24 mois par l'équipe de recherche. La répartition dans les groupes s'effectue par tirage au sort (selon la méthode de randomisation).

Le volet expérimental permet aux 100 participants dans chaque ville un accès direct à un logement ordinaire et de bénéficier d'un accompagnement par une équipe de suivi intensif pour s'y maintenir. Progressivement et à son rythme, chaque participant utilisera les ressources accessibles dans son quartier (sanitaires, sociales, culturelles, formation professionnelle, etc.).

Le volet de recherche évaluative confié à l'Unité de Recherche EA3279, dirigée par le Pr. P. Auquier interroge l'utilité du programme pour les participants et le rapport coût/efficacité pour les institutions sanitaires et sociales en le comparant aux modes de prise en charge existantes. Un conseil scientifique national indépendant (IRESF) garantit la rigueur des recherches conduites.

Au total, 800 personnes seront concernées par l'expérimentation sur les 4 sites pendant 3 ans, accompagnées par 40 professionnels et suivies par un consortium d'équipes de recherche.

### **CONCLUSION PROVISOIRE**

Ce programme concentre divers enjeux de politiques publiques (de logement et de santé mentale), d'innovations dans les pratiques des professionnels et des non professionnels mais aussi de recherche. Il reste que l'enjeu le plus important concerne les personnes elles-mêmes. *In fine*, il s'agit de reconnaître les compétences qu'acquière les gens malades et sans-abri et de les utiliser pour construire de nouvelles politiques ascendantes dans l'objectif de répondre aux besoins et aux demandes des personnes elles-mêmes et non plus de ceux qui parlent pour elles.

### **RÉFÉRENCES CITÉES**

Girard V, Estecahandy P, Chauvin P. *La santé des personnes sans chez soi - Plaidoyer et propositions pour un accompagnement des personnes à un rétablissement social et citoyen*. Paris: Ministère de la santé et des sports; 2010

Julien Damon, *Les politiques de prise en charge des sans-abri dans l'Union européenne*, rapport au ministre du logement, mai 2010

SantéMENTale et Addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-de-France dirigée par l'Observatoire du Samusocial de Paris et l'INSERM (Laporte et Chauvin, 2010)

Recommandations du jury de la Conférence européenne de consensus des 9 et 10 décembre 2010 à Bruxelles ([http://www.feantsa.org/files/freshstart/Consensus\\_Conference/Outcomes/2011\\_03\\_10\\_FINAL\\_report\\_jury\\_recommendations\\_FR.pdf](http://www.feantsa.org/files/freshstart/Consensus_Conference/Outcomes/2011_03_10_FINAL_report_jury_recommendations_FR.pdf))

Rapport d'Etienne Pinte, député des Yvelines, parlementaire en mission auprès du Premier ministre (21 décembre 2007- 20 Juin 2008) sur l'hébergement d'urgence et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées ([http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/rapport\\_pinte12070608.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/rapport_pinte12070608.pdf))



## Faire avec les futurs habitants : la démarche Igloo

Par **Patrick Kamoun**<sup>1</sup>, *Secrétaire Général de l'association Igloo France, Conseiller à l'Union Sociale pour l'habitat, France*

Igloo (Insertion Globale par le LOGement et l'emploi) n'est ni un produit, ni un procédé constructif. C'est une démarche qui part avant tout de la situation et des besoins de la personne ou de la famille. L'objectif est bien l'accès à la fois au logement et à l'emploi. Il repose avant tout sur la mise en œuvre d'une action d'insertion sociale et professionnelle de familles en grande difficulté, par leur *participation active à la conception et la réalisation de leur futur logement*.

La personne (que ce soit un homme, une femme ou un jeune de la famille) participe à la construction ou à la réhabilitation de son futur logement. Elle est *salariée* (soit par une entreprise classique dans le cadre de clauses sociales, soit par une entreprise d'insertion). A l'issue du chantier elle peut bénéficier d'une formation qualifiante ou être engagée directement par l'entreprise.

Le financement d'une opération Igloo, le processus d'insertion professionnelle et l'accompagnement social des familles s'inscrivent dans le droit commun français. En termes de coût global, une démarche Igloo est infiniment moins coûteuse que la prise en charge sociale pendant des années d'une famille en difficulté.



Une famille relogée à Chelles. Monsieur a été embauché par l'entreprise qui a réalisé les travaux.

Cette démarche est le fruit d'une longue collaboration entre l'Union sociale pour l'habitat, le mouvement PACT, la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale, la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole et cinq confédérations syndicales françaises (CFDT, CFTC, FO, CGT et CFE-CGC).

Les résultats de la démarche en 2010 : 400 logements ont été construits ou améliorés, soit près de 850 personnes logées avec 38 % des chefs de familles qui sont employés en Contrat à Durée Indéterminée et 65 % inscrits dans un parcours professionnel. L'association a réalisé une étude sur l'accession très sociale à la propriété et mis en place un groupe de travail sur la précarité énergétique, notamment sur les pratiques, les méthodes, les pédagogies qui peuvent contribuer à faire évoluer le rôle d'utilisateur d'un logement vers celui d'acteur de la maîtrise de l'énergie. Dans le cadre de la mise en œuvre du pacte de solidarité écologique, Igloo fait partie des mesures concrètes préconisées par l'Etat français, au croisement de politiques sociales et de politiques environnementales.



Chelles : 6 maisons hautes qualités environnementales réalisées dans le cadre du programme IGLOO au sein d'un quartier d'habitat social à Chelles par l'Office Public d'Hlm Marne & Chantierine Habitat.

### QUAND MULHOUSE SE LANCE S'INVESTIT DANS LA DÉMARCHE

La ville de Mulhouse a lancé un projet Igloo d'envergure dans le cadre de sa politique de réhabilitation de vieux immeubles du centre-ville. L'association Espoir assure la coordination de ce projet. Trois bailleurs sociaux (Néolia, LogisEst et Habitat et Humanisme), maître d'ouvrage des projets, proposent seize logements financés en Prêts Locatifs Aidés d'Insertion,

<sup>1</sup> [patrick.kamoun@union-habitat.org](mailto:patrick.kamoun@union-habitat.org)



**Le but est de parvenir à l'autonomie sociale des familles en les associant à la conception de leur habitat et la réalisation des travaux.**

dont les loyers sont adaptés aux ressources des familles visées par la démarche.

Une convention d'engagement lie les familles, le bailleur, la ville, et l'association qui coordonne le projet.

Ces opérations consistent en une réhabilitation complète des seize logements, dont la moitié en très haute performance énergétique, afin de réduire le montant des charges locatives. Habitat et Humanisme réalise, quant à elle, une opération neuve de démolition-reconstruction de deux maisons à ossature bois.

L'association Espoir a sélectionné les familles à partir des critères suivants : familles mulhousiennes, bénéficiaires des minima sociaux, ayant un problème de logement, intéressées par les logements proposés et dont un membre de la famille à un problème d'emploi est prêt à mettre en place un parcours professionnel dans le bâtiment passant par une formation qualifiante et prêt à réaliser, avec un contrat de travail, une partie des travaux de son futur logement. Le but est de parvenir à l'autonomie sociale des familles en les associant à la conception de leur habitat et la réalisation des travaux. Les familles seront locataires des logements. Pour un tiers des ménages, le projet leur permettra de sortir des dispositifs d'urgence. Pour les autres, le logement Igloo sera mieux adapté aux ressources et à la composition de la famille. Les compositions des familles sont très différentes : cinq couples avec enfants, trois couples sans enfant, deux personnes seules avec enfants et quatre personnes vivant seules.



Mulhouse, bâtiment avant réhabilitation.



Une famille IGLOO devant son logement à Dompierre sur Authie, issue des « gens du voyage » mais sédentarisés. Opération réalisée par l'Association Synéco.

Les parcours d'insertion professionnel individualisés se mettent en place avec plusieurs référents professionnels. Le partenariat avec l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes permet aux personnes de bénéficier d'une formation qualifiante dans le bâtiment (maison basse énergie, chantiers école). La période de stage en entreprise est comprise dans la formation. Elle se fait auprès des entreprises classiques en charge des travaux.

L'association « Sens Scrupule » assure l'accompagnement global des familles (groupe de parole, accès à la culture). L'entrée des familles dans les logements Igloo est prévue pour la fin de l'année 2011 jusqu'au mois d'avril 2012. Le projet a été ponctué de temps de convivialité. Les futurs voisins dans l'immeuble se connaissent, notamment grâce aux formations communes. Des liens sur le quartier ont été réalisés en partenariat avec le centre socio-culturel. La question de la maîtrise des énergies, de la gestion budgétaire et, de manière générale la préparation matérielle de l'emménagement dans les logements seront abordées lors d'une prochaine action collective.

La ville de Mulhouse a décidé de procéder à une évaluation, à la fin du chantier, de ce projet afin d'en faire un outil de plus au service de l'insertion des personnes en difficultés<sup>2</sup>.

2 Contact: Valérie Adrian, Coordinatrice du projet, Tel : +33(0)3.89.32.58.58, [valerie.adrian@mulhouse-habitat.fr](mailto:valerie.adrian@mulhouse-habitat.fr)



# Le projet HOPE in stations (HOmeless People in European Train Stations) : Les personnes sans-abri dans les gares d'Europe

Par **Katharina Triebner** (*Chargée de mission*) et **Sylvie Le Bars**<sup>1</sup> (*Responsable*) de la *Cellule Europe de l'Agence nouvelle des solidarités actives, France*

Les gares ferroviaires sont des lieux qui attirent naturellement les personnes sans-abri des métropoles occidentales. Elles représentent un lieu relativement sécurisé et anonyme qui permet l'accès à certaines ressources (abri, alimentation, mendicité) ainsi qu'un lieu de socialisation pour les personnes en errance dans les villes.

La présence de personnes sans-abri dans les gares d'Europe concerne tout autant les autorités publiques, les associations, les usagers des gares que les entreprises ferroviaires gestionnaires de ces espaces. Ces acteurs poursuivent des objectifs divers mais qui peuvent converger. Pourtant, à chaque Etat membre de l'Union européenne correspond aujourd'hui une politique, des pratiques, des solutions différentes de ses voisins alors que les problèmes sont souvent similaires. En outre, il n'existe que peu de données concernant la population des personnes sans-abri en gare, qui soient partagées au niveau européen.

La population sans-abri, en errance en gare, constitue un groupe de personnes désocialisé qui relève du traitement de la grande exclusion (par leurs difficultés persistantes d'accès aux droits et aux services). On observe, en outre, la présence croissante de populations étrangères précarisées, européennes ou non-européennes.

Le projet « HOPE in stations » est conçu pour faire progresser de manière concrète la connaissance, la mutualisation et la qualité des dispositifs d'appui aux personnes en errance dans les gares des capitales européennes. Il s'agit d'une des premières expérimentations sociales transnationales européennes financées dans le cadre du programme PROGRESS. Le projet réunit des partenaires de sept pays européens, dont trois participent activement au dispositif évalué : la France (Paris Nord-Est-Magenta), la Belgique (Bruxelles Centrale) et l'Italie (Rome Termini). Quatre autres pays sont associés au projet : le Luxembourg (Gare Centrale), l'Allemagne (Berlin Zoologischer Garten), l'Espagne (Madrid Atocha) et la Pologne (Varsovie Centrale).

Le projet s'étend sur deux ans, de janvier 2010 à décembre 2011, et se divise en trois phases : l'analyse de l'existant et l'observation des sept sites, la mise en place des actions dans les trois sites d'expérimentation et enfin l'évaluation générale du dispositif (voir « *La mise en œuvre du projet* »).

## L'OBJECTIF DU PROJET

La problématique qui sous-tend ce projet est celle de l'amélioration de l'intégration des services à l'attention des personnes en errance, à partir des gares.

L'objectif du projet est donc d'expérimenter les gares européennes comme des lieux offrant des services organisés à l'attention des personnes sans-abri. Le cœur de cette expérimentation réside dans la mise en place, dans les trois sites d'expérimentation, d'un référent social en charge de la coordination des interventions à destination des personnes sans-abri. Ce projet se fixe en outre pour objectifs de développer l'échange de bonnes pratiques et la comparaison entre les différents types d'organisations entre partenaires. Enfin, ce projet doit aboutir au développement d'un socle commun de connaissances sur la condition des personnes sans-abri dans les gares des capitales européennes.

## LES ASPECTS INNOVANTS DU PROJET HOPE IN STATIONS

1. L'analyse préliminaire de la situation dans les sept pays partenaires et la comparaison du nouveau dispositif social dans trois de ces pays, participant activement à l'expérimentation sociale (France, Belgique, Italie)
2. L'expérimentation d'un nouveau dispositif de référent social en gare, encadrée par une évaluation ex-ante (antérieure) et ex-post (postérieure)
3. La production d'un socle commun de connaissances, croisant analyse sociale et politique au niveau européen
4. La mise en avant de la responsabilité sociale des entreprises ferroviaires sur laquelle se base ce nouveau dispositif d'intervention sociale
5. L'articulation et la recherche d'équilibre entre les questions de sécurité de la gare et les besoins sociaux des personnes.

Le projet « HOPE in stations » est [...] l'une des premières expérimentations sociales transnationales européennes financées dans le cadre du programme PROGRESS.

<sup>1</sup> [sylvie.le.bars@solidarites-actives.com](mailto:sylvie.le.bars@solidarites-actives.com)



## LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

### *L'analyse de l'existant*

La première phase du projet, consacrée à l'analyse de l'existant et l'observation des sept gares partenaires s'est déroulée de janvier à septembre 2010. Cette analyse préliminaire à la mise en œuvre du dispositif est composée d'une analyse sociopolitique (conduite par le Professeur français Julien Damon) et d'une cartographie sociale de l'errance en gare (réalisée par le laboratoire italien ISFORT avec l'appui de chercheurs nationaux).

L'analyse sociopolitique a permis de poser le contexte de l'errance et des politiques qui lui sont destinées dans les sept pays participant au projet.

La cartographie sociale a pu dresser une première typologie du modèle organisationnel existant dans chacune des gares. Cette cartographie consolide les chiffres des recensements des personnes sans-abri dans les gares concernées, propose un état des lieux des mesures prises à leur égard ainsi que des acteurs sociaux prenant en charge les personnes sans-abri et la façon dont ils interagissent. Elle a pu être réalisée suite aux travaux de quatre chercheurs nationaux, en charge du recueil des données et de la passation d'enquêtes à l'attention des parties prenantes de l'errance en gare.

### *Une nouvelle organisation autour d'un référent social*

La deuxième phase du projet vise à mettre en place, entre juin 2010 et septembre 2011, le dispositif social en tant que tel. Ce dispositif s'incarne dans le référent social en gare. Le référent social (personne physique ou structure associative mandatée) se voit doté d'outils et de missions communs aux trois sites d'expérimentation afin d'améliorer l'intégration des services sociaux à l'attention des personnes en errance.

Durant cette deuxième phase qui est actuellement en train de s'achever, les actions suivantes ont été réalisées :

- Installation des référents sociaux dans les trois gares sites d'expérimentation, avec pour mission principale de coordonner les interventions et les organisations en direction des personnes sans-abri ;
- Recensement des faiblesses, besoins et bonnes pratiques en matière d'intervention sociale dans chaque gare ;
- Proposition et mise en débat avec les associations parties-prenantes d'un modèle d'intégration des services à partir du rôle du référent social ;
- Création progressive parmi les partenaires d'un consensus sur une stratégie commune améliorant la situation des personnes sans-abri dans les gares.

### *Evaluation globale du dispositif*

L'évaluation générale du dispositif a débuté dès septembre 2010 et se terminera en décembre 2011 lors de la restitution finale des résultats scientifiques et la formulation de préconisations sur les formes de prises en charge possibles de l'errance en gare.

Elle se base sur deux interventions scientifiques, selon la méthodologie du laboratoire autrichien ZSI : d'une part l'investigation auprès des personnes sans-abri afin d'identifier leurs besoins et leurs usages des services à leur disposition et d'autre part, l'investigation auprès des fournisseurs de services pour mesurer leur niveau d'intégration grâce à l'analyse des réseaux d'acteurs dans les trois sites d'expérimentation.

## UN DISPOSITIF D'EXPÉRIMENTATION COMMUN : LE RÉFÉRENT SOCIAL EN GARE

Le référent social qui a été mis en place dans les trois villes activement impliquées dans le projet est en charge de la coordination des interventions et des organisations de prise en charge de personnes sans-abri. Les cinq missions communes définies par les instances de gouvernance du projet sont les suivantes :

- Coordination des maraudes dans et autour de la gare ;
- Mise en place d'un outil de suivi des interventions sociales en gare ;
- Ouverture d'un local unique d'accueil des associations, et si possible, de premier accueil des personnes sans-abri en errance dans la gare ;
- Instauration d'instances d'échange avec les personnes sans-abri appelées « focus group » ;
- Tenue d'une session de formation à l'errance en gare à l'attention des agents de l'entreprise ferroviaire.

## PRÉSENTATION DE LA MISSION « FORMATION DES AGENTS À L'ERRANCE EN GARE »

Cette formation commune à l'errance en gare mise en œuvre de manière homogène sur les trois sites d'expérimentation à la même période, s'adresse au personnel ferroviaire régulièrement en contact avec les personnes sans-abri dans et autour de la gare. Il s'agit donc principalement d'agents de sécurité, d'agents en gare, d'agents d'escale et de personnel d'entretien.

La finalité de la formation est de permettre aux participants d'acquérir une méthodologie d'action, c'est-à-dire d'acquérir les comportements et les réflexes appropriés pour construire un dialogue et mener une action avec les personnes sans-abri. L'appropriation de cette méthodologie d'action doit simplifier la prise en charge sociale des personnes, grâce à une meilleure coordination des actions et des acteurs. L'objectif



opérationnel est de permettre aux agents d'analyser les causes de l'errance et de la grande précarité dans les gares et d'être capable :

- D'identifier les personnes dans ces situations dans le cadre de leur activité professionnelle ;
- De repérer les acteurs en présence tant au niveau associatif qu'institutionnel afin de mieux saisir les enjeux de la problématique de l'errance dans les gares ;
- D'interpeller les structures mises en place pour répondre à leur prise en charge ;
- De lier un premier contact social avec eux puis les orienter vers les services sociaux adéquats.

Le référent social a pu être étroitement associé aux sessions de formation, afin de se faire connaître comme personne de contact pour les agents de la gare. Entre janvier et mai 2011, 50 agents ont été formés à Paris, 59 agents ont été formés à Rome et 21 agents ont été formés à Bruxelles. Les formations seront très probablement poursuivies en France et en Italie.

Ce dispositif commun de formation est en cours d'évaluation par : une interpellation (format « Action Plan ») au fil de la session, un questionnaire d'évaluation en fin de session ainsi que des entretiens individuels menés par les chercheurs nationaux auprès des participants volontaires, afin d'évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles, deux mois après la formation.

### L'EXPÉRIMENTATION SOCIALE COMME OUTIL D'INCLUSION DES PERSONNES SANS-ABRI

L'expérimentation sociale est une forme d'intervention publique relativement récente en Europe. Elle est, d'après la Commission européenne, destinée à :

- Apporter des réponses innovantes aux besoins sociaux ;
- Être réalisée sur une petite échelle en raison de l'incertitude de ses effets ;
- Être mise en œuvre dans des conditions garantissant la possibilité d'évaluer ses effets ;
- Être reproduite à plus grande échelle si les résultats obtenus s'avèrent convaincants.

L'expérimentation sociale tient moins à la méthode retenue pour analyser l'action qu'à sa capacité à poser les conditions d'une évaluation telle qu'elle permette à son issue de dégager un consensus et un socle commun de connaissance partagés par l'ensemble des parties prenantes sur l'efficacité ou non de ladite action. La question du sans-abrisme semble tout particulièrement adaptée au déploiement de telles pratiques.

L'expérimentation sociale permet en effet de traiter à petite échelle un problème social sous un angle faiblement considéré par les politiques publiques. L'une des

dimensions importantes de l'expérimentation sociale, rejoignant en ceci la catégorie plus large de l'innovation sociale, réside dans l'objectif de traiter d'une manière nouvelle un besoin jusqu'alors abordé de manière non satisfaisante.

### LES PERSPECTIVES DU PROJET HOPE IN STATIONS

Bien que l'évaluation finale du projet ne soit pas encore terminée (restitution finale des résultats en décembre 2011 à Paris) il est à ce stade possible de conclure sur la valeur ajoutée de fonctions pivots de l'intervention sociale en gare.

En France, par exemple, le développement de l'activité du référent social depuis 12 mois, a permis à l'entreprise ferroviaire de constater un impact positif sur les échanges entre les parties prenantes (services de sécurité, associations, commerçants). La SNCF<sup>2</sup> a donc souhaité ne pas attendre les résultats de l'évaluation finale afin de mettre en place un deuxième poste similaire en charge du territoire des gares dans le sud de Paris.

A Bruxelles, il est prévu d'étendre les missions du référent (initialement limitées à la Gare Centrale) à d'autres gares de la capitale et éventuellement aussi à d'autres gares belges.

Le partenariat entre entreprises, autorités publiques et associations étant perçu par tous comme particulièrement innovant et bénéfique, les partenaires du projet ont envisagé des possibles suites au projet HOPE, s'ancrant toujours sur le territoire des grandes gares européennes. Ainsi les compagnies ferroviaires française, belge et italienne se sont engagées dans un nouveau projet appelé « WORK in stations », piloté par l'Agence nouvelle des solidarités actives et présenté auprès de la Commission européenne. Ce projet a pour but de déterminer le potentiel économique des gares et favoriser l'inclusion par l'activité économique dans et autour de ce territoire. Il a pour groupe cible toutes les personnes concernées par l'exclusion sociale et professionnelle.

En outre, lors du dernier Comité d'orientation du projet HOPE, les partenaires ont participé à un atelier de travail destiné à la thématique du « logement d'abord ». A cette occasion, le Professeur Dennis Culhane de l'Université de Pennsylvanie a présenté aux partenaires le concept du « Housing First ! », inscrit dans les politiques publiques américaines depuis plusieurs années.

La compagnie ferroviaire italienne, Ferrovie dello Stato, envisage de combiner l'insertion par activité économique avec le « Housing First ! » à travers la création de logements dans des locaux désaffectés des gares italiennes, et ce par le biais de chantiers d'insertion.

**Le partenariat entre entreprises, autorités publiques et associations [est] perçu par tous comme particulièrement innovant et bénéfique.**



# Reprendre le contrôle: Expériences néerlandaises de concertations familiales pour personnes sans domicile

Par **Lineke Joanknecht**<sup>1</sup>, *Directrice régionale Eigen Kracht Amsterdam* et **Mariëtte Dirkzwager**<sup>2</sup>, *Directrice régionale Eigen Kracht Rotterdam, Pays-Bas*

La Eigen Kracht Centrale a acquis de l'expérience auprès de personnes résidant dans des refuges et des centres de soins à qui l'on a proposé une EK-c.

Aux Pays-Bas, la *Eigen Kracht Centrale* est active depuis 2000 dans l'organisation et la présentation de *Eigen Kracht-conferences*. *Eigen Kracht-conference* veut dire « concertation familiale » en néerlandais ; le principe provient de Nouvelle-Zélande. « *Eigen Kracht* » se traduit par « propre puissance/force ». On a pu acquérir des expériences dans différents contextes grâce à ce modèle de prise de décision, notamment auprès des personnes sans domicile. Dans cet article, nous rendrons compte des développements récents en la matière, nous expliquerons en quoi consistent les *Eigen Kracht-conferences (EK-c)*, nous parlerons des expériences acquises auprès des jeunes et des adultes, nous accorderons de l'attention au rôle que jouent les professionnels et, enfin, nous proposerons des recommandations, reposant sur la recherche.

## EIGEN KRACHT-CONFERENCE

Lors d'une *Eigen Kracht-conference*, le processus de prise de décision (qu'est-ce qui se passe, que doit-il se passer, de quoi a-t-on besoin pour que cela se passe ?) est entre les mains de la personne centrale et des personnes du cercle personnel qui sont invitées à réfléchir avec elle. Le résultat constitue un plan. L'idée sous-jacente, la vision *Eigen Kracht Centrale* est très simple: chacun fait partie de la société et tout le monde peut/doit y participer. Chacun garde son autonomie et le contrôle sur sa vie. Chacun a la possibilité d'être soutenu par son propre réseau social : sa famille, ses amis, ses voisins et ses collègues. Ce soutien est d'autant plus manifeste en cas de problème et quand de multiples organismes (de protection sociale) sont présents.

La *Eigen Kracht-conference* est organisée par un coordinateur indépendant. Ce (con)citoyen facilite le processus, veille à ce que la personne centrale expose une question transparente (qu'est-ce que je veux), aide la personne centrale à élargir le cercle pour que davantage de personnes accompagnent la réflexion, discute des freins que la personne centrale ressent à l'heure de demander de l'aide aux autres personnes et il discute de la manière de faire face à ces inquiétudes. Au cours de tout le processus, le contrôle reste entre les mains de la personne centrale. Le coordinateur contacte des personnes mentionnées par la personne centrale ; en général, un nom sort en premier lieu. Pendant les préparatifs, on se concentre sur l'avenir : il ne s'agit pas de ce qui n'a pas marché dans le passé, mais des améliorations qui peuvent être apportées dorénavant, dans la direction indiquée par la personne centrale. On demande aux personnes qui vont participer à la concertation de quelles informations elles ont besoin pour élaborer un plan. Le coordinateur demande à des professionnels de fournir ces informations lors de la concertation. En consultation avec toutes les personnes impliquées, on décide de la

date, de l'heure et du lieu et aussi de ce qu'il y aura à manger (et qui amènera quoi); pas de réunion de famille sans nourriture et sans boissons.

La *EK-c* en elle-même est constituée de trois parties : au cours de la première partie, les professionnels fournissent les informations demandées. La deuxième partie est appelée le « moment privé », les personnes élaborent leur plan en l'absence du coordinateur et des professionnels. Dans la troisième partie, les accords pris dans le cadre du plan sont partagés avec les professionnels et des décisions sont prises en coopération. Un autre point est la manière dont on progresse. L'idée est ici que la personne centrale et son réseau restent maîtres du jeu.

## LA EK-c APPLIQUÉE POUR LES PERSONNES SANS DOMICILE

Ces dernières années, la *Eigen Kracht Centrale* a acquis de l'expérience auprès de personnes résidant dans des refuges et des centres de soins à qui l'on a proposé une *EK-c*. Les informations issues des divers projets et des concertations seront présentées dans cet article. La *EK-c* a été utilisée avec des femmes résidant dans une maison refuge pour femmes, envoyées dans un service d'assistance aux victimes de violence familiale, avec des jeunes (soit en attente d'une place dans un refuge ou déjà dans un refuge avec l'intention de planifier la suite des événements) et avec des hommes et des femmes célibataires à Rotterdam et à Amsterdam qui séjournaient dans des centres de soins de longue durée. Ici, nous allons principalement exposer les expériences de *EK-c* en coopération avec l'aide sociale, avec des jeunes et des adultes dans des centres de soins de longue durée. Dans tous les cas, la concertation était proposée par le travailleur social et si la personne centrale était d'accord, on organisait une discussion avec un coordinateur *EK* afin d'informer la personne. Si cette discussion se déroulait bien et que la personne centrale souhaitait poursuivre la démarche, on démarrait le processus.

## EXPÉRIENCES

Concernant l'utilisation de *EK-c* dans le groupe de personnes utilisant l'infrastructure de soins, nous avons remarqué différents problèmes importants pour les personnes à l'heure de contrôler leur propre destin:

- La situation présente de la personne centrale ;
- La relation de la personne centrale avec son réseau social/familial, qui peut être fragile ou inexistante ;
- Le point de vue de la personne centrale sur son avenir ;
- La nature de la relation entre le travailleur social et la personne centrale ;
- Le rôle du travailleur social et sa perception de sa tâche (et de l'organisation pour laquelle il/elle travaille)

1 [Joanknecht@eigen-kracht.nl](mailto:Joanknecht@eigen-kracht.nl)

2 [mariettedirkzwager@eigen-kracht.nl](mailto:mariettedirkzwager@eigen-kracht.nl)



## LE CONTRÔLE EST ENTRE LES MAINS DES PERSONNES ELLES-MÊMES

Les personnes dans les refuges et les professionnels des soins dans les associations qui y sont liées n'ont plus la perception qu'une personne possède la maîtrise de sa situation, qu'elle est capable de faire la différence et que les personnes dans leur environnement personnel souhaitent et sont capables de réfléchir à leur propre situation. C'est l'expérience vécue par les coordinateurs lors de la première rencontre. Les jeunes précisaient qu'en ce qui concerne le logement, les finances, l'éducation ou le travail, leurs amis ne pouvaient pas les aider ; que pour ces problèmes ils avaient besoin de l'aide de professionnels. Et ils ne souhaitaient pas impliquer leurs parents ou d'autres membres de leur famille : « Je reprendrai contact avec eux quand j'aurai réglé mes problèmes, quand j'aurai un endroit où me loger, une relation, une formation, un travail, des vêtements corrects ; je leur montrerai que je m'en suis sorti ». Bien que cela montre l'intention de régler ses affaires, de reprendre le contrôle, cela montre aussi que la personne considère qu'il y a une période de transition au cours de laquelle le travailleur social est mis en situation de contrôle, et le travailleur social souhaite à son tour accompagner le jeune : « je vais t'aider à... ».

Des discussions avec des adultes ont montré qu'ils étaient souvent résignés par rapport à leur sort. Ils n'avaient pas d'attentes et pas de vision de l'avenir au-delà du lendemain ou de la semaine suivante ; pas de perspective, en réalité. Après les en avoir persuadé, ils pouvaient formuler ce à quoi ils aspiraient : Avant tout, c'était le contact avec leur mère, une sœur, un frère. Ceci était immédiatement suivi d'une remarque : « ce sera difficile parce que tellement de choses se sont passées », « je les ai si souvent laissé tomber », « je ne sais pas si c'est encore possible ». Et si on sondait un peu plus : « je voudrais quitter ce refuge », « je voudrais me préparer moi-même à manger », « je voudrais dormir dans une pièce où il y a moins de monde et, si possible, dans un logement indépendant accompagné, avoir ma propre chambre,...

## LE RÔLE DES PROFESSIONNELS EN TRAVAILLANT AVEC LES JEUNES

Ce que disent les jeunes à propos de la proposition de EK-c, c'est qu'au moment où on a des problèmes, c'est trop tard : si on vous disait que cette possibilité existe quand vous êtes sur le point de quitter la maison ou si vous venez de quitter la maison, vous pouvez peut-être sauver quelque chose. Ils mentionnent le fait qu'ils souhaitent par dessus tout qu'un parent ou un proche prenne l'initiative d'une concertation, qu'ils disent : « nous voulons trouver une solution, nous aussi voulons que les choses aillent bien pour toi ». Si le jeune doit prendre l'initiative, cela fonctionne la première semaine, ensuite, il commence à penser qu'il va se débrouiller seul. Les professionnels peuvent prendre cela comme point de départ pour faire de la EK-c le premier choix. L'idée maîtresse est que les personnes ont besoin d'autres personnes de leur propre cercle pour réfléchir avec eux et les aider à établir un plan. Les professionnels sont dès lors très importants pour aider les jeunes à rétablir la connexion avec leur propre réseau (les personnes

qui se sentent impliquées et peuvent rassembler les parents et le jeune : il peut s'agir d'une tante, d'un frère, d'une sœur, d'un voisin, du père d'un ami, d'un enseignant) et pour inviter ce cercle à réfléchir avec le jeune à un plan pour elle/lui : Avant que les travailleurs sociaux ne prennent sur eux de tout faire et de commencer à organiser les choses, y a-t-il d'autres possibilités ?

Une fois que des jeunes vivent dans un refuge, les professionnels peuvent, de leur point de vue, dire : « maintenant, tu es ici ; au départ, nous allons t'aider à trouver des directions, mais, quoi qu'il en soit, tu as besoin de tes proches pour t'aider. Agis! ». Nous avons remarqué qu'il est difficile pour des professionnels d'arriver à cela de façon convaincante, et quand un jeune indique qu'il/elle ne veut pas entrer en contact avec ses amis/sa famille, un travailleur social va attendre pendant un moment et reviendra à la charge pour que les choses se fassent. Il est de la plus haute importance d'arriver à changer cette attitude. Aux Pays-Bas, *Federatie Opgang* (Fondation de refuges) a initié un projet du nom de *Take Off « décolle »*, pour rechercher en coopération avec EK-c la manière de provoquer ce changement.

## LE RÔLE DES PROFESSIONNELS EN TRAVAILLANT AVEC LES ADULTES

Quand on dit que le contrôle est entre les mains du client et que cela implique les personnes de son réseau, les professionnels insistent sur le fait que beaucoup de choses se sont passées déjà dans la vie de leur client avant qu'il ne termine dans un refuge : il a vécu et essayé toutes sortes de choses ; il est meurtri par les déceptions et les expériences négatives avec lui-même et avec d'autres. Souvent l'addiction et la santé mentale jouent un rôle. Les professionnels ont à cœur d'impliquer les membres de la famille, mais que se passera-t-il si personne ne veut participer, s'ils ont peur d'être à nouveau déçus, que les personnes fassent des plans ambitieux, irréalistes (vie indépendante), peur que la contribution des professionnels soit sous-évaluée, peur que les problèmes d'addiction et autres ne soient pris trop à la légère. Tout cela fait qu'il est difficile pour un professionnel de mettre le contrôle entre les mains du résident du refuge et qu'il ait confiance dans le fait que le réseau puisse leur être utile ; difficile de leur demander leur plan et de demander qui peut jouer un rôle dans ce plan.

## EXPÉRIENCE DE CONCERTATIONS

L'expérience acquise jusqu'à présent dans des situations dans lesquelles, malgré tous les obstacles, une concertation a eu lieu (à 25 reprises) est rassurante : les gens viennent et on compte en moyenne quatre à six participants, principalement des membres de la famille. La préparation prend en général 10 semaines, ce qui est davantage que pour des concertations dans d'autres domaines, parce qu'il y a tant de choses à surmonter : la honte, la réticence à impliquer d'autres personnes, moins de gens qui ont pu être contactés parce que la personne centrale s'était éloignée d'eux parce qu'elle leur avait fait du mal financièrement, physiquement ou psychologiquement, les gens du réseau qui hésitent à s'impliquer une nouvelle fois. La plupart du temps, les plans ne sont pas spectaculaires, mais il s'agit d'un point de départ à partir duquel



regagner le contrôle et ils sont soutenus par des personnes qui, jusqu'il y a peu, n'ont été présentes que de façon marginale (une carte d'anniversaire, une carte de vœux, un coup de fil). Les plans constituent le plus souvent une (petite) étape : « Je veux vivre avec moins de gens dans une pièce », « je veux cuisiner mes propres repas », « je veux participer à davantage d'activités », « je veux avoir le sentiment que je compte, en ayant la possibilité de participer ». Un autre thème récurrent dans le cadre des plans est la manière dont les contacts avec la famille vont être maintenus. Les intentions sont mises sur papier et on propose de l'aide. La question des addictions et les problèmes mentaux est également abordée dans les plans: soit pour y travailler ou pour conclure un accord sur le traitement de cette question en lien avec l'environnement. Les plans réalisés lors de la concertation sont étroitement liés aux questions précisées par la personne centrale auparavant. Le fait que le coordinateur « parle la même langue » se révèle être un facteur décisif dans la préparation. Quand ces résultats sont plus largement connus, ils peuvent faciliter la réticence des professionnels à proposer une concertation. Il est évident que déployer une EK-c ne fait de mal à personne!

### RECOMMANDATIONS POUR L'ORGANISATION D'UNE EK-C DONT L'OBJECTIF EST DE FAIRE REGAGNER LA MAÎTRISE AUX PERSONNES

Les différents projets dans lesquels on a utilisé EK-c en coopération avec des projets de refuges, dont certains ont fait l'objet de recherches, ont permis d'aboutir aux recommandations suivantes:

1. Un facteur déterminant du succès est le rôle actif du travailleur social soignant dans le processus de EK-c. le soignant peut motiver et accompagner les résidents dans le processus menant à une concertation.
2. La communication est importante. S'assurer que toutes les parties (l'association, les travailleurs sociaux, les clients) soient bien conscientes de l'objectif et de la procédure de EK-c, que chaque partie connaisse son rôle et les tâches qui lui sont imparties et sache à quoi s'attendre de la part des autres parties.
3. La préparation constitue un processus ; au cours de ce processus, toutes sortes de choses sont mises en route et dans le cercle même, on démarre l'action. Même si aucune concertation n'a lieu, ceux qui sont impliqués remarquent que la personne centrale est entrée dans une phase positive de développement d'une nouvelle force personnelle.
4. Accorder à la EK-c une place dans le traitement (commencer avec la EK-c, ou déterminer à quel moment cela aura lieu).
5. Il est important qu'il y ait une personne spécialisée dans l'association, ainsi qu'une supervision et un accompagnement des travailleurs sociaux au cours du processus parce qu'il s'agit d'une nouvelle méthode de travail. Il est nécessaire d'avoir un mandat au niveau du conseil d'administration.
6. La mise en œuvre d'une nouvelle méthode de travail professionnelle s'étend au-delà du temps généralement imparti à un projet.

### CONCLUSION

Une EK-c peut être utile pour que les personnes qui risquent d'être placées dans un centre d'hébergement ou qui y séjournent déjà reprennent le contrôle, en réalisant un plan dans ce sens. Le facteur clé dans ce processus est le travailleur social. On demande aux travailleurs de placer leur confiance dans le processus, dans la personne centrale et dans son réseau.

### ÉVÉNEMENT

À Utrecht, du 19 octobre au 21 octobre 2011 **inclus**, se tiendra le Congrès européen « Democratizing Help and Welfare » - « Démocratiser l'aide et l'assistance sociale ». Le thème central sera **Démocratiser l'aide et l'assistance sociale en Europe**, et le rôle important que peut jouer la vision qui sous-tend les concertations familiales.

<http://www.familygroupconference2011.eu/en/program/>

### RÉFÉRENCES

Leeuwen, D. van; okt 2010 HVA; Eigen Krachtconferenties bij de Vrijburg, bevindingen rondom 3 geplande EK-c's van HVO Querido cliënten.

Lieshout, Jan van, Voorhout 2004; Eigen Kracht en Vrouwenopvang Amsterdam, Eindverslag van een project.

Metze, R. Eigen Huis en tuin en een sociaal netwerk; Sozio nr 81

Reijmers E. en L. Joanknecht, 2005 Eigen Krachtconferenties en huiselijk geweld

Resultaten van het project bij de Vrouwenopvang Amsterdam (VOA)

Risselada, A., C. Barendrecht en C. Schrijvers, IVO jan 2011 . Terugblik op het proefproject 'Eigen Krachtconferenties voor voormalig dak- en thuislozen in Rotterdam'

Projectgroep Eigen Kracht Spirit (Waldy Cent, Susan Huigsloot, Harry Jansen, Lineke Joanknecht), mei 2008; Eindrapportage van het project Dak- en Thuisloze jongeren, hebben zij een netwerk?

Schout, G. en G. de Jong; 2010, Eigen Kracht in de OGGz Een verkenning van mogelijkheden Maandblad Geestelijke Volksgezondheid 7/8, 607-624 [www.eigen-kracht.nl](http://www.eigen-kracht.nl)

Stam, M., R. Metze, P. Sedney, S. Hauwert, HVA mei 2009: outreachend werken bij dreigende huisuitzettingen.



## S'ouvrir à de nouvelles pratiques sociales. Le football : éléments de réflexion pour réapprendre à regarder l'avenir...

Par **Benoît Danneau**<sup>1</sup>, *Travailleur social, Directeur du Comité Local d'Organisation Paris 2011 Homeless World Cup, France*

Un des grands défis du travail social à venir concernant les personnes sans-abri sera notre capacité à rentrer dans un mode d'accompagnement social individuel et collectif qui leur permette de se projeter au-delà de leur quotidien dans un projet de vie. L'utilisation du sport collectif, le football pour être précis, dans les structures sociales depuis maintenant plus de 18 ans en France, en région parisienne, a conduit les acteurs sociaux à mesurer comment, en partant du facteur plaisir et détente, on pouvait nourrir une relation, avec la personne en difficulté, favorable à une meilleure prise en compte de sa situation.

### UNE INITIATIVE VENUE D'UNE PERSONNE SANS-ABRI ...

À l'origine de la mise en place de ce qui était au départ une activité organisée de manière un peu improvisée, une idée relayée par des personnes accueillies en demande de pratique sportive le week-end qui est, pour elles, un temps difficile à passer compte tenu du peu d'institutions ouvertes. L'essaimage s'est fait petit à petit et l'ensemble des organisations caritatives se retrouve en 1999 pour le premier tournoi de la solidarité.

Les personnes sans-abri ont été à l'origine de cette action, elles ont aussi été par la suite à l'origine des évolutions du projet qui était devenu entre-temps une association. On crée le Collectif Remise en Jeu en 2006 pour donner un label, une architecture et pour sceller professionnellement notre méthode d'accompagnement social. La pratique sportive se développe dans le tissu associatif et l'on met progressivement en place les actions de football suivantes :

- Le tournoi de la solidarité : il se déroule chaque année en fin de saison sportive. Il est l'activité fondatrice de la démarche de pratique du football.
- Le championnat interassociatif : créé en septembre 2005, il rassemble des associations et des équipes de partenaires et citoyens qui entre septembre et juin disputent 10 matchs de football.
- La Homeless World Cup : la première a lieu en Autriche en 2003. Cette compétition mondiale de street soccer se déroule chaque année sous le slogan : « A ball can change the world ». J'y reviendrai plus en détail.
- La Journée Mondiale du Refus de la Misère : à la demande de la Mairie de Paris en 2006, nous jouons le 17 octobre, à proximité de la Tour Eiffel, un match amical contre des élus locaux et des parlementaires. Il s'agit, à travers cette action,

de montrer la réalité de tous ceux qui sont aussi concernés par la précarité ; les personnes sans-abri ne sont pas que celles que l'on voit dans la rue tous les jours. Elle revêt indubitablement des visages et des trajectoires de vie très hétérogènes.

- Le séjour de rupture : organisé à l'issue du championnat, son objectif est de rassembler les institutions et de couper avec la précarité le temps d'un week-end. Souvent au bord de la mer, c'est l'occasion de se retrouver tous ensemble pour vivre des moments de joie et de fête.

### UN FONCTIONNEMENT CARACTÉRISÉ...

Le Collectif Remise en Jeu, comme son nom l'indique, est le fruit d'une démarche interpersonnelle consolidée plus tard par les institutions. 7 membres Fondateurs l'ont créé : Le Secours Catholique, l'association Emmaüs, le CASH de Nanterre, La Mie de Pain, Autre-Monde, La Péniche du Cœur et l'Association des Cités du Secours Catholique.

Dans le Conseil d'Administration, à l'origine, tous les membres fondateurs sont représentés par une personne physique. Au fur et à mesure, d'autres personnes ressources viennent compléter la composition de ce Conseil d'Administration. Les personnes sans-abri sont elles aussi représentées : deux en font partie. Les personnes sans-abri ont également créé en 2008 une instance indépendante qui s'appelle le Comité des Joueurs. Il fonctionne à partir d'un responsable et de représentants des joueurs intégrés à la démarche sportive. Le but poursuivi est de faire rentrer les joueurs dans la dynamique d'évolution de l'association. Les joueurs débattent de tous les sujets, plus ou moins éloignés du terrain sportif ; c'est l'occasion, par exemple, de proposer un thème pour le prochain Conseil d'Administration, comme de parler calendrier sportif ou d'une nouvelle action à mettre en place. Sa force est son autonomie, son intérêt est le lien naturel qui est créé avec le Conseil d'Administration par ses deux représentants. Nous essayons au maximum d'inclure les personnes dans les processus d'élaboration, de réflexion et de décision ; ce que nous vivons pendant l'année sur le terrain sportif continue dans les rendez-vous individuels et les réunions. Nous cherchons à construire une démarche où les réponses en termes d'aide sociale censées les aider reçoivent leur concours. Il ne s'agit plus de faire pour, ni uniquement de faire avec, mais aussi de faire par... nous cherchons à responsabiliser via le sport les personnes en les amenant à prendre en charge certains pans de l'organisation des activités.

Un des grands défis du travail social à venir concernant les personnes sans-abri sera notre capacité à rentrer dans un mode d'accompagnement social [...] qui leur permette de se projeter [...] dans un projet de vie.

<sup>1</sup> [benoit.danneau@remisenjeu.org](mailto:benoit.danneau@remisenjeu.org)



### AU DÉBUT, LA PASSION...

Le caractère singulier du sport collectif, le football pour être précis, est de partir d'un centre d'intérêt commun qui a pour objet d'agir sur les représentations sociales par le rassemblement autour de l'activité sportive. On ne sait pas qui est qui, parce que ce n'est pas, à ce moment-là, le plus important. On n'est plus personne sans-abri, on devient au moins pendant un temps joueur et l'on appartient de nouveau à un collectif, et au-delà, on reconstitue une identité groupale qui crée un lien d'appartenance. Le motif du rassemblement pour les travailleurs sociaux ne vise pas à satisfaire un besoin relié à la vie quotidienne précaire, mais de construire les conditions d'un rassemblement plus large autour d'une envie commune que l'on va partager. Le football a ceci d'intéressant, c'est qu'il facilite la participation, l'on est en confiance pour jouer même si la maîtrise de ce sport n'est pas forcément au rendez-vous.

Chaque semaine dans les équipes, on se rassemble au gré des rencontres faites sur le terrain, le langage de rassemblement est le ballon rond. On joue ensemble sans se demander qui est l'autre, on parle stratégie, on réapprend à vivre avec des valeurs simples. A contrario, souvent dans la rue, les démarches répétitives fatiguent et mettent progressivement et successivement la personne sans-abri dans un mode de vie fait de routinisation et de sédentarisation. La personne apprend à connaître les institutions de travail social jusqu'à l'épuisement. On parle alors d'invalidation sociale quand le lien est coupé avec le travailleur social.

### AU MILIEU, LES EFFETS DU SPORT...

L'enjeu de la pratique sportive est d'offrir, pour la personne sans-abri, des temps qui l'éloignent de la précarité tout en la remobilisant dans son corps et dans sa tête. Un des premiers effets souvent constaté en lien avec la pratique sportive est le regard porté sur son corps : la personne sans-abri réapprend à regarder son corps, à le montrer, à en faire un objet de dialogue. Le corps fait partie de la lente reconstruction de l'image de soi. Il exprime aussi la notion de limite liée au manque de pratique ; l'étape du corps peut-être le point de départ à la prise en considération de la situation sociale.

En second lieu, le groupe a un effet structurant et motivant pour l'individu investi dans la démarche sportive. Il n'est plus seul dans son errance, il vit dans un groupe qui se régule au gré des rencontres sportives. Le nom de code sur le terrain est le sport et le talent exprimé par chacun. Les règles qui agissent sont celles de l'union, du défi à coopérer au nom d'une stratégie collective, d'une capacité à encaisser les défaites... le joueur renaît parce qu'il est accom-

pagné dans son sport, il n'est plus celui qui fait face seul à sa situation. On les entend souvent dire « *qu'ils attendent l'entraînement de la semaine avec impatience parce que ça les recharge en énergie* ».

Ensuite, la régularité est un facteur de transformation. En général, les activités au sein des institutions ont lieu chaque semaine. Ce point de repère important permet de se projeter tant dans l'activité que dans sa propre vie. On structure son emploi du temps et sur le terrain de sport on amplifie sa progression. L'encadrant sportif joue un rôle de fédérateur en même temps qu'il coordonne l'activité pour donner envie de revenir. On sait que le jeu est prioritaire sur les exercices et c'est là où précisément les joueurs s'investissent le plus.

Enfin, la compétition. L'entraînement a ses limites et les rencontres faites au hasard aussi. La compétition permet de se mesurer à de vraies équipes et concourir pour un résultat. Devenir compétiteur est sain dès lors qu'il s'agit de respecter son adversaire et son coéquipier. L'enjeu du classement les encourage à se donner à fond individuellement au service du collectif.

Un dernier mot sur les règles de vie dans le groupe. Nous avons sans doute envie de mettre en pratique un football solidaire et respectueux de chacun. Avec un encadrement sportif et social, nous sommes attentifs aux excès possibles du football. La difficulté est d'insuffler un mode de relation individuelle et collective qui soit également opérationnelle sur le terrain. Chaque débordement fait l'objet d'une sanction prise par l'encadrant sportif reprise ensuite par l'encadrant social.

### POUR FINIR, L'ÉMERGENCE D'UNE DEMANDE...

Le travailleur social se nourrit de cette relation humaine hors cadre qui le conduit sur le terrain professionnel à considérer la situation de la personne avec une plus grande compréhension. L'intérêt du sport, mais aussi de ce travail social mené en dehors de l'institution, vise à mettre en parallèle une action conjointe d'insertion et d'intégration sociale. L'individu et le groupe interagissent par l'occasion qu'est donnée de pratiquer ensemble, dans des groupes sans cesse reconstitués, du sport.

Si la personne en difficulté à besoin de satisfaire tous les jours ses besoins vitaux, elle a aussi besoin d'être entendue dans une dimension qui ne relève pas en premier lieu de sa situation. Accéder à ses désirs relève d'une action périphérique à sa situation qui renforce l'être dans son envie de se dépasser et de regarder l'avenir sous le regard serein et souvent complice du groupe.

2 [www.remisenjeu.fr/cdm/coupe-du-monde-2011](http://www.remisenjeu.fr/cdm/coupe-du-monde-2011)

3 [www.remisenjeu.fr/cdm/colloque-international](http://www.remisenjeu.fr/cdm/colloque-international)



La personne sans-abri se remobilise par le sport sous le regard du groupe et avec les conseils des encadrants. La dynamique est ascendante parce qu'elle se projette elle-même dans ce mouvement. Cette somme d'énergie déployée mais en même temps remobilisée lui donne envie de faire bouger sa situation. Le corps remis en rythme est propice à une dynamique intellectuelle. Dans les équipes, il n'est pas rare de voir l'autre comme un exemple à suivre ; en ce sens, celui qui est dans un mouvement d'insertion attire d'autres. La démarche de changement, ou tout du moins de questionnement, vient de la personne elle-même. Elle se sent renforcée par le groupe et reprend confiance en elle. Elle sent aussi qu'elle existe et qu'elle occupe un rôle dans l'équipe. L'essor pris par le collectif pousse les initiatives individuelles et facilite les évolutions de statut ; on peut devenir tour à tour joueur, capitaine, entraîneur, administrateur, bénévole... la notion de carrière en sociologie prend tout son sens dès lors que la personne sans-abri est invitée à participer et est mise en situation de responsabilité.

L'enjeu est de reprendre un chemin de l'insertion voulu et réfléchi à deux ou en groupe. La pratique du sport et le rassemblement autour d'un collectif ne sont là que pour remettre la personne dans une dynamique positive de changement.

### **LA HOMELESS WORLD CUP COMME COUP DE PROJECTEUR...**

Depuis 2003 se déroule chaque année une Coupe du Monde de Football des personnes sans-abri. A l'origine, un entrepreneur social écossais et un autre autrichien. Leur réflexion de départ : rassembler les personnes à la rue du monde entier autour d'un même centre d'intérêt. Voilà que cette Coupe du Monde, dont la première édition en 2003 rassemblant 18 pays, se déroule cette année en France en août avec 53 pays<sup>2</sup>.

Nous avons voulu dans le dossier de candidature donner du sens à notre démarche. C'est pourquoi, en dehors de la compétition sportive qui verra s'affronter 48 délégations masculines et 16 délégations féminines, nous organiserons un colloque international sur la question de la prise en charge des personnes sans-abri dans le monde<sup>3</sup>. Successivement, des personnes sans-abri, des acteurs sociaux et des chercheurs prendront la parole pour nous offrir un regard différent sur les problématiques liées à la précarité.

Enfin, nous avons envisagé de créer à l'issue de l'événement un Centre National d'Insertion par le Sport et la Culture. A travers ce centre, il s'agit de mettre en place des séjours de remobilisation de courte durée et dans un objectif de mixité sociale à vocation multisports et culturelle. Dans l'idée, ce centre, par principe ouvert tout au long de l'année aux institutions de lutte contre l'exclusion, s'inscrivant ou voulant s'inscrire dans une démarche d'insertion sociale par le sport et la culture, proposera aux personnes sans-abri et aux acteurs sociaux de se retrouver dans un contexte hors de la précarité quotidienne pour faire connaissance autrement, pour rencontrer d'autres personnes et des entreprises dans le but de faire émerger un projet de vie et créer un lien avec l'insertion professionnelle.

### **UN MOT EN GUISE DE CONCLUSION...**

Cette démarche initiée depuis 1993 vise à déployer de nouvelles pratiques sociales dans le but d'offrir des vecteurs différents mais toujours complémentaires, favorables aux personnes sans-abri.

Le sport collectif est devenu au fil du temps un outil de meilleure connaissance de la personne que nous cherchons à promouvoir partout en France. Tout ce qui permet la mixité sociale et la rencontre déstigmatisée donne l'espoir que le changement ou l'évolution du regard favorisera une meilleure intégration sociale. Le football a des attributs pour rapprocher les personnes sans-abri de la population et créer les conditions de la rencontre. Il est un vecteur et un propulseur de dynamiques nouvelles où l'inclusion devient un mode d'action de rassemblement au-delà des différences.

Un travail social s'inscrivant dans l'innovation doit prendre en compte la parole et donner une juste place aux personnes sans-abri, un travail social innovant doit aussi s'adresser à la population. Il en va ainsi si nous voulons que nos savoir-faire et nos manières de faire se renouvellent.

**La notion de carrière en sociologie prend tout son sens dès lors que la personne sans-abri est invitée à participer et est mise en situation de responsabilité.**



## Notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes, with a large, light-colored abstract graphic element on the right side of the page.





**La FEANTSA est soutenu par le programme communautaire européen pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013).**

Ce programme a été créé pour soutenir financièrement la mise en oeuvre des objectifs de l'Union européenne dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales, fixés dans l'Agenda social, et contribue par conséquent à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de Lisbonne dans ces domaines.

Ce programme de sept ans vise tous les acteurs qui peuvent contribuer au développement de législations et politiques sociales appropriés et efficaces au niveau de l'emploi, à travers l'UE27, l'AELE et les pays candidats à l'adhésion.

A cet effet, PROGRESS se veut :

- Fournir une analyse et des conseils politiques sur l'emploi, la solidarité sociale et l'égalité des sexes ;
- Contrôler la mise en oeuvre de la législation et des politiques européennes au niveau de l'emploi, de la solidarité sociale et de l'égalité des sexes ;
- Promouvoir le transfert de politiques, de l'apprentissage et du soutien parmi les Etats Membres sur les objectifs européens ; et
- Relayer les opinions des acteurs et de la société en générale.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter :

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=327&langId=fr>

La FEANTSA est soutenu financièrement par la Commission Européenne. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et la Commission décline toute responsabilité de l'utilisation faite des informations contenues dans le présent document.

Nous remercions chaleureusement *The Connection at St Martin's* au Royaume Uni de nous avoir fourni l'image de couverture, 'Sans titre' par Ken W.

*The Connection at St Martin's* met en place un atelier d'art sous le titre "Art Space" ("Espace d'art"). Cet espace est sans confins et est dirigé selon les besoins des usagers, ce qui leur donne la possibilité de s'exprimer et d'exprimer leur identité dans et par l'art. *The Connection* organise deux expositions par an, afin de donner aux personnes sans-abri l'occasion d'exposer et de vendre leurs oeuvres d'art.

The Connection: <http://www.connection-at-stmartins.org.uk/>

Art Space: <http://www.facebook.com/homelessart>

**Fédération Européenne  
d'Associations Nationales  
Travaillant avec les Sans-abri,  
AISBL**

194, Chaussée de Louvain

1210 Bruxelles

Belgique

Tél: +32 (0)2 538 66 69

Fax: +32 (0)2 539 41 74

Email: [information@feantsa.org](mailto:information@feantsa.org)

